



Ségolène Royal prend les rênes de l'Association France-Algérie

Pour le rapprochement des deux peuples

Lire en page 03

CAN-2025 (Groupe E)
Algérie - Soudan (à 16h, au stade du Prince Moulay El-Hassan de Rabat)

Une victoire pour rallumer la flamme

C'est parti! La sélection nationale entamera aujourd'hui sa Coupe d'Afrique des Nations par un choc frontal face au Soudan, avec l'objectif de décrocher une première victoire qui lui ouvrira bien des portes dans cette édition marocaine de 2025. Décidés à faire oublier leurs deux derniers échecs au premier tour des CAN camerounaise (2022) et ivoirienne (2024), les Verts peaufinent leur préparation à Rabat avec sérieux et détermination.

P11



ORAN

P07

Noyées à la première pluie

Quand les regards bouchés transforment les nouvelles cités en zones sinistrées

Port d'Oran

Réception de nouveaux portiques à pneus

Vaccination contre la poliomyélite

Lancement de la 2ème phase de la campagne à Oran



AADL 3

Ouverture des recours concernant le type d'appartement

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a indiqué, lundi dans un communiqué, que les recours concernant le type d'appartement (F3 ou F4) peuvent être introduits après le paiement de la première tranche du prix du logement par les souscripteurs admis initialement au programme location-vente (AADL 3). "L'AADL rassure tous les souscripteurs admis initialement à la formule AADL 3, qu'ils peuvent introduire des recours concernant le type d'appartement (F3 ou F4), après l'obtention des ordres de versement de la pre-

mière tranche (première phase), et que l'opération de régularisation sera effectuée conformément à la loi", note la même source. Par ailleurs, l'AADL a mis à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040 afin de répondre à l'ensemble de leurs questions et préoccupations. Le montant de la première tranche des logements du programme location-vente (AADL 3) a été fixé à 343.000 DA pour les logements de type F3 et à 431.500 DA pour ceux de type F4. Ce montant sera acquitté en deux versements, rappelle le communiqué.

Ministère de la Communication

Zoheir Bouamama reçoit des parlementaires



Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a reçu des parlementaires pour discuter de plusieurs dossiers liés au secteur, aux niveaux national et local, a indiqué lundi un communiqué du ministère. "Dans le cadre du renforcement de la coordination entre les membres du Gouvernement et les représentants du peuple dans les deux chambres du Parlement, le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a reçu séparément des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et un

membre du Conseil de la nation pour discuter de divers dossiers liés au secteur de la communication, aux niveaux national et local", précise la même source. Il s'agit du vice-président de l'APN, chargé de la législation, député de la wilaya de Skikda, Mohamed Nini, du député de la wilaya de Tébessa, Louardi Bradji, du député de la wilaya de Sidi Bel Abbès, Mohamed Mir, et du membre du Conseil de la nation pour la wilaya de Sidi Bel Abbès, Hamidi Mankour, conclut le communiqué.

Commission de régulation de l'électricité et du gaz

Installation de la nouvelle présidente Mme Baya Chekired

Mme Baya Chekired a été installée lundi à Alger comme présidente de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) en remplacement de Wassila Atimene. La cérémonie d'installation s'est tenue au siège du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, sous la supervision du ministre du secteur Mourad Adjal, qui a souligné dans une allocution prononcée, à cette occasion, le rôle central de la CREG, en tant que l'un des piliers essentiels de l'organisation de ce secteur stratégique et vital, lié au développement économique, à la qualité du service pu-

blic et à la sécurité de l'approvisionnement en énergie. Il a également ajouté que la commission a franchi "des pas importants" dans l'instauration d'un cadre organisationnel "équilibré et transparent" visant à garantir le bon fonctionnement du marché d'électricité et du gaz, à renforcer les principes de la concurrence loyale et à protéger les droits des consommateurs, en sus d'accompagner les transformations que connaît le secteur, notamment en matière de modernisation des réseaux, d'amélioration de la performance et de rationalisation de la consommation d'énergie.

Criminalisation de la colonisation française en Algérie et nationalité

Le Bureau de l'APN examine les amendements



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présidé, lundi, une réunion du Bureau de l'Assemblée consacrée à l'examen des amendements à la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie et à la proposition de loi modifiant le code de la nationalité algérienne, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire. Les travaux de la réunion ont été consacrés à "l'examen des amendements à une proposition de loi

portant criminalisation de la colonisation française en Algérie et à une proposition de loi modifiant et complétant l'ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne", précise la même source. Après examen des amendements, "le Bureau de l'APN a transmis ceux retenus aux commissions de la défense nationale et des affaires juridiques et administratives et des libertés pour examen avec les délégués de leurs auteurs", conclut le communiqué.

Hydrocarbures

Le groupe chinois Anton intéressé par des projets et partenariats



Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, lundi à Alger, le PDG du groupe chinois Anton, Peter Pi et la délégation l'accompagnant, lequel a exprimé l'intérêt du groupe à renforcer sa présence en Algérie à travers des projets et des partenariats à long terme, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre s'est tenue au siège du ministère, en présence du P-dg du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, du directeur de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Sa-

mir Bakhti, ainsi que des cadres du secteur. Cette réunion a permis d'échanger les vues sur les perspectives d'investissement, de coopération et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures, notamment dans les activités d'exploration et d'exploitation, le transport des hydrocarbures, le développement des champs pétroliers et gaziers à l'aide de technologies modernes, ainsi que les projets d'infrastructures énergétiques et leur maintenance, en vue d'améliorer la rentabilité et de renforcer l'efficacité technique et économique.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA**Direction - Rédaction - Administration**
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed**Directeur de la Publication**
Abdellah BOUHALLI**Directeur Technique**
Benyoucef Mohamed**Conception PAO**
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz**ANEP ORAN**agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: **www.lecarrefouralgerie.dz**
E-mail: lecarfourdor@ yahoo.fr**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Ségolène Royal prend les rênes de l'Association France-Algérie

Pour le rapprochement des deux peuples

Par B.Kamel

Les rapports diplomatiques entre Alger et Paris pourraient bientôt connaître un réchauffement et une reprise du dialogue à la faveur de l'élection de l'ex-candidate à l'Élysée, Mme Ségolène Royal, à la tête de la prestigieuse Association France-Algérie (AFA). Les relations algéro-françaises ne sont plus ce qu'elles étaient depuis les intronisations et les ingérences de l'ex-ministre de l'Extrême droite, Bruno Retailleau, dans les affaires politiques internes de l'Algérie et ce qu'elles avaient suivi d'épisodes comme celui de L'affaire «Sansal» qui a ébruité davantage comme tensions acerbes et déclarations incendiaires contre l'Algérie et la communauté de l'immigration sur certaines chaînes télévisées françaises, d'obédience Extrême droite puis et belle la décision de Nunez de «travailler» pour la révision des Accords de 1968. Il est vrai que des tentatives quoique «mitigées» avaient émané de l'Élysée et du président français Macron pour une reprise du dialogue dans l'intérêt des deux peuples afin de construire l'avenir ensemble mais force est de reconnaître que ces bonnes intentions ne sont pas allées dans le sens et les objectifs de souveraineté nationale que souhaitait atteindre Alger qui a tracé des «préala-

bles». En effet, depuis l'été 2024, les relations bilatérales se sont exacerbées entre Alger et Paris jusqu'à frôler la rupture diplomatique par le rappel de l'ambassadeur algérien en France. L'Algérie n'a jamais fermé la porte du dialogue et d'un raffermissement des rapports politiques mixtes. Il fallait des indicateurs et des gestes de la part des Français pour arriver à un dégel de la crise. Par cette élection à l'AFA, de celle que certains pourraient considérer comme une «proche et amie» de l'Algérie, Ségolène Royal nourrit probablement l'ambition de «réparer ce que des politiciens ont causé». En pleine période de «contractions», Ségolène Royal a été donc élue présidente de l'Association France-Algérie, avec l'espoir de relancer le dialogue et le rapprochement entre Paris et Alger. Ségolène Royal prend la tête de l'Association France-Algérie. Le 18 décembre dernier, l'ex-candidate à l'Élysée a été portée à la présidence de l'AFA par son Conseil d'administration. Cette nomination survient alors que les liens entre Paris et Alger traversent une zone de turbulence depuis voilà plus d'une année. Connue pour son franc-parler, ses positions impartiales quand il s'agit surtout de critiquer l'immigration et les Algériens en particulier, puis ses critiques envers l'Extrême droite française et la politique migratoire actuel-

le, Ségolène Royal serait probablement le portrait robot idéal pour «recentrer» le débat et orienter l'action de l'Association France-Algérie, fondée en 1963 vers le dialogue et le rapprochement des deux peuples. La crise diplomatique entre la France et l'Algérie s'était déclarée en juillet 2024. Ségolène s'est en revanche fermement opposée aux appels à la rupture portés par l'Extrême droite. À 72 ans, l'ancienne ministre multiplie les prises de parole pour préserver les liens entre les deux pays. Dans son communiqué, l'AFA souligne qu'elle a vu le jour le 20 juin 1963, bénéficiant du soutien du Général de Gaulle. Créée par le Garde des Sceaux, Edmond Michelet, Germaine Tillion et d'autres figures engagées, elle repose sur une «conviction profonde que, après l'accession de l'Algérie à l'indépendance en 1962, elles pouvaient établir entre les deux États et les deux peuples une nouvelle ère de relations faites d'estime et d'amitié». Ségolène Royal s'inscrit désormais dans une lignée de figures illustres — d'Edmond Michelet à Arnaud Montebourg, en passant par Stéphane Hessel, Germaine Tillion ou encore Jean-Pierre Chevènement — en prenant la tête de l'AFA. Sous son impulsion, l'organisation entend intensifier les liens d'amitié et les projets de coopération entre les peuples français et algériens. Figure majeure de la vie politique française, Ségolène Royal est née le 25 septembre 1953 au Sénégal. Son parcours est marqué par des fonctions de premier plan : elle fut notamment ministre de l'Environnement et de l'Énergie entre 2014 et 2017, période durant laquelle elle a piloté les relations internationales sur le climat ainsi qu'ambassadrice des pôles Arctique et Antarctique entre 2017 et 2020. Ségolène Royal a également assiégré à l'Assemblée nationale durant trois mandats et occupé deux postes de ministre déléguée. En août dernier, l'ancienne candidate à l'Élysée a vivement critiqué Emmanuel Macron suite au durcissement des conditions d'octroi de visas pour les Algériens. Elle avait alors déploré que la gestion des rapports avec Alger soit déléguée «à un ministre de l'Intérieur (Bruno Retailleau) nostalgique de la colonisation». Depuis, le paysage gouvernemental français a évalué : Laurent Nuñez a succédé à Retailleau, lors du remaniement lié à la formation du gouvernement Lecornu II en octobre 2025.

Point de Vue

Benani D.

La pluie: faut-il prier pour qu'elle tombe ou pour qu'elle cesse?

Chaque hiver, le même rituel se répète, immuable, presque sacré. Quand la sécheresse s'installe, quand les barrages tirent la langue et que la terre se craquelle, on lève les yeux au ciel. On prie ardemment pour que les pluies hivernales tombent pour qu'elles sauvent les récoltes, remplissent les nappes et redonnent vie aux paysages fatigués. La pluie est alors attendue comme une bénédiction. Mais à peine arrive-t-elle que la prière change de ton: pourvu qu'elle ne soit pas trop forte. Car ici, la pluie n'est jamais simplement la pluie. Elle est aussitôt synonyme de chaos annoncé. Les premières averses suffisent à révéler un scénario bien rodé, répété chaque année avec une régularité implacable. Inondations soudaines, routes coupées, oueds débordants, quartiers transformés en piscines improvisées, automobilistes piégés, habitants évacués à la hâte. Les images se ressemblent, les titres aussi. Seules les dates changent. Les dégâts, eux, sont bien réels. Plus grave parfois, des victimes emportées par les eaux, des routes impraticables, des habitations menacées, parfois détruites. Et toujours la même question qui revient, lancinante : comment quelques heures de pluie peuvent-elles paralyser des villes entières ? La réponse, elle aussi, est connue de tous, répétée à l'infini, comme un refrain usé. Manque d'entretien des canaux d'évacuation. Avaloirs bouchés par des déchets accumulés depuis des mois, voire des années. Ouvrages hydrauliques sous dimensionnés ou tout simplement oubliés. Urbanisation anarchique, constructions tolérées là où l'eau a toujours circulé. Rien de nouveau sous les nuages. Chaque année, experts et responsables se succèdent pour rappeler les causes, pointer les défaillances, promettre des solutions. Les mêmes constats, les mêmes discours, les mêmes promesses de « plans d'urgence » et de « mesures imminentes ». Des spectacles juste bons pour la télé, mais horripilants pour les nerfs car les gens ont l'impression qu'on se moque d'eux en les gavant d'images de comédie déjà vues à travers les écrans. Et puis, le ciel se dégage, l'eau se retire, l'émotion retombe. Et avec elle, toute velléité d'agir. Car le vrai problème n'est pas la pluie. Elle fait ce qu'elle a toujours fait: tomber. Le vrai problème, c'est la négligence chronique, ce laxisme ravageur devenu presque institutionnel. Une mémoire collective étrangement courte, incapable de tirer la moindre leçon des drames passés. On colmate dans l'urgence, on répare à la va-vite, on nettoie pour la photo, puis on oublie. Résultat: l'année suivante, le même film recommence. Même décor, mêmes dégâts, mêmes indignations éphémères. Et toujours cette impression que rien ne bouge jamais, que jamais aucune mesure durable n'est réellement prise. Comme si l'on avait fini par accepter l'inacceptable, normaliser le désastre, considérer l'inondation comme une fatalité saisonnière. Ainsi va l'hiver: entre prières pour la pluie et prières pour qu'elle cesse. Et pendant ce temps, les avaloirs restent bouchés, les canaux abandonnés et les leçons, une fois encore, emportées par les eaux.

Installation du premier Parlement de l'enfant algérien

Une expérience incarnant les valeurs du dialogue

Le premier Parlement de l'enfant algérien a été installé, lundi, à l'Assemblée populaire nationale (APN), à Alger, afin d'offrir aux enfants une expérience incarnant les valeurs de dialogue, de responsabilité et de participation aux affaires publiques. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, du président de l'APN, M. Brahim Boughali, de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, du ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali et de la présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), Mme Meriem Cherfi. Dans son allocution, à cette occasion, M. Boughali a félicité les élèves parlementaires pour la confiance que leurs camarades leur ont accordée lors des élections organisées au niveau de leurs établissements scolaires, ainsi que les enfants représentant la communauté algérienne à l'étranger. "Ce Parlement offre aux enfants parlementaires une occasion précieuse de comprendre les enjeux de la société, de s'impliquer consciencieusement dans les affaires publiques et d'apprendre comment transformer leurs idées en initiatives et en réalisations", a-t-il dit. Le Parlement de l'enfant "constitue un prolongement naturel du rôle de l'Ecole algérienne et des institutions de l'Etat dans la consolidation d'une culture du sérieux et de l'assiduité, l'encouragement de l'excellence scolaire, le développement de l'esprit d'initiative et de l'excellence, et la

promotion des valeurs de discipline", a-t-il ajouté. "L'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avance à pas sûrs vers la consolidation de fondements de l'Algérie nouvelle et victorieuse, en accordant une attention particulière à l'enfance, considérée comme la pierre angulaire de tout projet de développement et le fondement de toute édification démocratique durable", a souligné le président de l'APN. "Votre présence aujourd'hui sous la coupole de ce Parlement, représente une étape charnière dans votre parcours éducatif et le véritable point de départ de la formation de votre personnalité de leaders. Cette expérience transcende le simple cadre d'une représentation formelle pour devenir une véritable école d'apprentissage du travail collectif, de la pratique du dialogue, du respect de l'opinion d'autrui et de l'exercice de la prise de décision responsable", a déclaré M. Boughali en s'adressant aux enfants. "Cette expérience place les enfants parlementaires au cœur de la pratique démocratique saine, et jette les bases d'une relation équilibrée entre le citoyen et les institutions de l'Etat, fondée sur la confiance, la participation et l'engagement", a-t-il affirmé. De son côté, le ministre de l'Education a salué cette initiative qui participe de l'orientation de l'Etat visant à protéger l'enfance et à renforcer la participation des élèves à la vie scolaire et institutionnelle, contribuant ainsi à former une génération consciente des valeurs de la République et imprégnée de la culture du dialogue et de la responsabilité.

Promotion de la sous-traitance

Signature de conventions entre la NESDA et plusieurs organismes

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a procédé, lundi à Alger, à la signature de plusieurs conventions avec des organismes et institutions économiques, s'inscrivant dans le cadre de ses démarches visant à promouvoir la sous-traitance en tant que levier de croissance. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, Sofiane Chaib, en marge du Forum national NESDA sur la localisation et la sous-traitance, sous le slogan: "Bâtir les passerelles de l'intégration économique". La première convention, liant l'agence NESDA à la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP), définit le cadre de coopération entre les deux parties en vue d'unifier les efforts pour renforcer l'utilisation du contenu local de manière durable. La deuxième convention a été conclue entre la NESDA et l'Agence de développement de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'innovation (ADPMEPI).

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaz, prix sous contrôle!

Alors que l'hiver s'installe en Europe, le marché gazier reste partagé entre abondance et incertitudes géopolitiques. Selon Reuters, les prix de gros du gaz aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ont légèrement reculé lundi, l'offre provenant de Norvège et du GNL compensant les prévisions de froid. Le contrat néerlandais TTF à un mois s'échangeait à 27,95 • par MWh, tandis que le prix britannique à livraison le lendemain baissait de 1,00 penny, à 72,25 par therm. Les analystes d'En-gie soulignent que « tous les acteurs du marché semblent adopter une attitude attentiste », conscients que certains risques, notamment côté américain, pourraient inverser la tendance. Les stocks européens, à 67,24 % de remplissage, restent inférieurs à ceux des années précédentes. Aly Blakeway, responsable GNL Atlantique chez S&P Global Energy, indique que les acheteurs pourraient augmenter leurs achats de GNL en janvier et février. La situation géopolitique pèse également : la Russie a redirigé la majeure partie de ses exportations vers la Chine depuis la rupture avec l'Europe post-Ukraine. Les volumes via le gazoduc Force de Sibérie devraient passer de 31 à 38,7 milliards de m³ en 2025, mais la perte des revenus européens reste significative, selon le ministère russe de l'Économie. Le seul axe vers l'Europe reste le TurkStream. Aux États-Unis, les contrats à terme sur le gaz ont reculé de près de 2 %, sous l'effet d'une production record de 109,9 Gpi³/j et de prévisions météo plus douces. Kyle Cooper, analyste chez IAF Advisors, note que « la production a clairement surpris le marché ». S&P Global Energy anticipe une augmentation de 10 % de l'offre de GNL en 2026, renforçant l'abondance globale. Malgré cette volatilité, les perspectives à long terme restent favorables. Bernstein prévoit que le prix moyen à long terme pourrait se stabiliser autour de 5 \$/mcf, soutenu par la croissance des exportations de GNL et la demande électrique. Les producteurs, en particulier dans le Haynesville et le Permien, maintiennent une offre prudente, assurant un équilibre structurel favorable aux prix. Entre abondance ponctuelle, tensions géopolitiques et expansion du GNL, le marché gazier illustre les défis d'un secteur où fondamentaux et risques exogènes interagissent constamment, laissant la volatilité à la merci des décisions stratégiques et des aléas climatiques.

Règlement des factures de Sonelgaz D'importantes facilitations en faveur des défaillants

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, a donné des instructions au groupe Sonelgaz portant d'importantes facilitations en faveur des défaillants dans le règlement de leurs factures, notamment la non-cou-pure de l'électricité et du gaz pour les abonnés n'ayant qu'une seule facture impayée. Dans une déclaration lundi à l'APS, le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, Khalil Hedna, a précisé que "le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a instruit le groupe Sonelgaz de ne pas procéder à la coupeure de l'électricité et du gaz pour les abonnés réguliers dans leurs paiements et n'ayant qu'une seule facture impayée". Le ministre a également insisté sur la nécessité, pour les services de Sonelgaz au niveau national, de "ne pas procéder à des coupures le jeu-di", afin d'éviter de pénaliser les abonnés durant le week-end et de leur permettre de s'acquitter de leurs factures dans les plus brefs délais". Par ailleurs, M. Adjal a instruit Sonelgaz de suspendre toute coupeure d'électricité et de gaz des citoyens n'ayant pas réglé leurs factures, et ce durant toute la période de participation de l'équipe nationale à la 35e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football. Cette décision reflète "la détermination constante du ministère, à travers le groupe Sonelgaz, à soutenir les participations sportives algériennes, tant au niveau national qu'international", a souligné M. Hedna.

Activités de la CNAC

Saihi préside une réunion d'évaluation

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé, lundi, une réunion consacrée au suivi et à l'évaluation des activités de la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC), a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la culture de la concertation et de la communication directe avec les cadres des organismes sous tutelle, de la promotion des méthodes de gestion publique et de l'amélioration de la performance, précise le communiqué, ajoutant qu'elle s'inscrit également dans le cadre des réunions périodiques tenues par M. Saihi avec ces organismes pour faire le point sur le bilan des réalisations, examiner les défis posés et se concerter autour des solutions à même de régler les questions en suspens

et d'améliorer la qualité du service public. A cet effet, le ministre a suivi un exposé présenté par le Directeur général de la CNAC, portant sur le bilan des activités enregistrées au titre de l'année 2025, notamment dans les domaines de l'accompagnement des entreprises, de l'assurance-chômage et des mesures incitatives de soutien à l'emploi, ainsi que sur les principaux axes du programme d'action de la Caisse pour l'année 2026, et les objectifs tracés pour améliorer la prise en charge des bénéficiaires. Au terme de l'exposé, le ministre a donné une série d'orientations et d'instructions, insistant sur la nécessité de poursuivre le renforcement du processus de numérisation de la CNAC, à travers le développement d'un système d'information moderne et performant dédié à la gestion de l'assurance-chômage,

tout en garantissant la sécurité et la protection des données, conformément aux normes contemporaines, afin d'assurer un service public en ligne flexible et de qualité. Il a également relevé la nécessité d'accélérer la concrétisation des projets programmés et de régler les dossiers en suspens, tout en redoublant d'efforts pour améliorer la qualité du service public et garantir une prise en charge efficace des préoccupations des citoyens, en adéquation avec les orientations du gouvernement en matière de transformation numérique. Le ministre a, en outre, évoqué les mécanismes de coordination et de communication entre les différents organismes sous tutelle, insistant sur leur renforcement afin d'améliorer le rendement et d'aplanir les difficultés susceptibles d'entraver les intérêts des usagers.

Blanchiment d'argent

Le rôle des commissaires aux comptes dans l'évaluation des risques souligné

Les participants aux travaux de la 10ème édition des Assises nationales des commissaires aux comptes, ayant débuté lundi à Alger, ont mis en lumière le rôle déterminant des commissaires aux comptes dans l'évaluation des risques de blanchiment d'argent. Lors de ces assises organisées par la Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC), les intervenants ont souligné que cette profession ne se limite pas seulement au contrôle comptable mais implique également l'évaluation des risques du blanchiment d'argent, qui est passée d'une approche répressive à un système global de gouvernance. Dans ce cadre, le président de la CNCC, Mohamed Yahiaoui, a affirmé que l'Algérie dispose des capacités nécessaires pour sortir de la liste grise du Groupe d'action financière

(GAFI), et ce "dans les plus brefs délais", en s'appuyant sur la formation continue, la lecture unifiée des textes législatifs, les recommandations de la GAFI ainsi que l'unification des méthodes de contrôle proactives. De son côté, le Directeur général (DG) de l'Ecole Supérieure de la Magistrature (ESM), Abdelkrim Djadi, a expliqué que le rôle du commissaire aux comptes est en pleine expansion, puisqu'il ne se limite pas à la certification des états financiers et à la vérification de la conformité des opérations aux normes comptables, mais qu'il est désormais tenu d'évaluer les risques de blanchiment d'argent, d'analyser les opérations économiques et de détecter les transactions inhabituelles ou économiquement non justifiées. Le DG de l'ESM a également mis en avant les défis auxquels font face les professionnels du

secteur, notamment ceux liés à la complexité des opérations financières, à l'utilisation des structures transfrontalières et à la nécessité de distinguer entre le secret professionnel et l'obligation de déclaration, appelant à la numérisation des canaux de déclaration et au renforcement de la coopération entre l'ensemble des parties concernées. Pour sa part, Mme Maya Sahli-Fadel, professeure de droit à l'Université d'Alger, a mis en avant l'existence d'un arsenal juridique permettant à l'Algérie de sortir de la liste grise de la GAFI, à condition d'intensifier les efforts et de coordonner les actions et les visions entre les différents acteurs. Les assises nationales ont également été marquées par la présentation du Livre blanc", élaboré par la Chambre, visant à contribuer à la sortie de l'Algérie de la liste grise.

Mines

Consacrer le modèle de l'économie circulaire et valoriser les résidus miniers

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a indiqué, dimanche à Alger, que les services de son secteur œuvrent à la généralisation des projets de valorisation des déchets minéraux solides, à travers la concrétisation du concept de "mines urbaines". M. Arkab s'exprimait lors des travaux de la rencontre nationale sur la qualité de la vie, organisée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, sous l'égide du Premier ministre, M.Ghrieb, placée sous le slogan "Des acquis nationaux avec des enjeux de développement", et ce, en présence de membres du Gouvernement. Dans son allocution, le ministre d'Etat a précisé que le secteur des Hydrocarbures et des Mines s'attèle à la consécration du modèle de l'économie circulaire à travers la valorisation des déchets solides, en mettant en œuvre le concept de "mines urbaines", visant la récupération et le recyclage des métaux utilisés,

notamment les résidus ferreux. Concernant la valorisation des matières organiques, M. Arkab a affirmé que le secteur intensifiera ses efforts pour généraliser les projets de recyclage des huiles usagées et la production de biocarburants, ce qui "transforme les défis environnementaux en opportunités de développement soutenant la qualité de la vie". Dans le même contexte, le ministre d'Etat a mis en exergue les efforts déployés par le secteur des Hydrocarbures et des Mines pour la protection de l'environnement et la réduction de l'empreinte carbone, à travers plusieurs projets, dont celui lancé par le groupe Sonatrach visant la plantation de plus de 400 millions d'arbustes sur une période de dix ans, couvrant une superficie de 520.000 hectares à travers différentes régions du pays. Ce projet contribuera au soutien du développement social de plus de 10.000 agriculteurs et à la création d'environ 24.000 emplois directs et indirects, en plus du

développement des technologies de stockage et d'utilisation du carbone. Par ailleurs, le secteur œuvre à réduire le volume de gaz torché à moins de 1 %, grâce aux mesures et procédures en cours de mise en œuvre pour le suivi et la surveillance des émissions, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux. A ce titre, M. Arkab a signalé la mise en place d'une commission spécialisée regroupant l'ensemble des acteurs concernés, chargée d'étudier et d'élaborer une feuille de route pour la création d'un mécanisme national de détection, d'évaluation et de réduction des émissions de méthane. Dans le même sillage, l'adoption de mesures écologiques dans le domaine des carburants a permis d'éliminer le plomb émis par les véhicules grâce à la commercialisation d'un seul type d'essence, ce qui a contribué significativement à l'amélioration de la qualité des carburants et à la réduction des émission, selon M. Arkab.

Année 2025

Consolidation des acquis sociaux et amélioration du cadre de vie du citoyen

L'année 2025 a été marquée par le renforcement des acquis sociaux réalisés dans le cadre de la préservation de la dignité du citoyen et de l'amélioration de son cadre de vie, grâce aux décisions courageuses prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Ces décisions ont été concrétisées dans la stabilité et le dialogue continu, en plaçant les préoccupations du citoyen au cœur des programmes de développement. Le président de la République a réaffirmé, à chaque occasion, que servir le citoyen doit être "en tête des priorités" et que sa dignité est une "ligne rouge", soulignant son attachement à concrétiser l'ensemble de ses engagements envers le peuple algérien, à travers des programmes de développement réalistes contribuant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Considérant que l'efficacité constitue le fondement de l'évaluation de la performance du Gouvernement, le président de la République a procédé, cette année, à un remaniement gouvernemental en vertu duquel M. Sifi Ghrieb a été nommé Premier ministre, le qualifiant d'"homme de terrain". Lors de l'audience accordée par le président de la République à M. Ghrieb pour le charger de former un gouvernement, il lui a donné "toutes les instructions nécessaires pour être, avant tout, au service des citoyens et promouvoir l'économie nationale aux rangs qui siéent à l'Algérie en tant qu'Etat pivot aux niveaux régional et international", mais aussi à "consulter toutes les catégories et franges nationales" au service de l'Algérie. Le président de la République a également instruit les membres du Gouvernement de relancer l'action gouvernementale, avec efficacité et efficience, à travers un travail de terrain pour la gestion des affaires publiques, afin d'assurer une immunité globale dans tous les secteurs et gagner en crédibilité auprès de l'opinion publique, en apportant

des solutions à même de renforcer le front intérieur. Le président de la République insiste, à chaque occasion, sur l'impératif de placer le citoyen et ses préoccupations au cœur des priorités dans l'ensemble des programmes de développement, afin de réaliser un développement socioéconomique de qualité. Dans cette optique, les décisions historiques prises récemment par le président de la République constituent un nouveau jalon dans ce processus, avec l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) de 20.000 DA à 24.000 DA, à compter de janvier 2026. Cette revalorisation du SNMG est la plus importante enregistrée dans le pays, apportant ainsi un soutien supplémentaire à la plus large frange de travailleurs. Il a également décidé de porter l'allocation chômage à 18.000 DA, en consécration du caractère social de l'Etat, tout en renforçant la place des jeunes, en les encourageant à s'intégrer dans le marché du travail et en leur garantissant un revenu minimum qui préserve leur dignité.

Il a, par ailleurs, donné des instructions au Gouvernement pour présenter des propositions relatives à la revalorisation des pensions et allocations de retraite. Cette orientation générale s'est traduite, en outre, dans l'instruction donnée par le président de la République pour que la loi de Finances 2026 ne prévoit aucune augmentation qui accable le pouvoir d'achat du citoyen, qu'elle soit incitative à l'investissement et à la concurrence, qu'elle ne prévoit pas de décisions sectorielles pour susciter l'admiration ou à visées populistes, mais pour réaliser une valeur ajoutée et une faisabilité économique étudiée avec des résultats garantis. A cet égard, des acquis majeurs ont été réalisés, en un temps court et avec des moyens humains et matériels locaux, dans plusieurs secteurs, à l'instar de l'Habitat qui représente désormais le plus grand indicateur socioéconomique du développe-

ment en Algérie, tel que souligné récemment par le président de la République à Constantine où il a posé la première pierre du premier projet de logements du programme AADL 3, lancé officiellement au début de l'année en cours. Pour concrétiser la volonté de l'Etat de répondre aux exigences du développement local, à travers l'ouverture de plus larges perspectives, le président de la République a décidé, en novembre dernier, la promotion de 11 circonscriptions administratives dans les Hauts Plateaux et le Sud, en wilayas à part entière, après avoir opéré auparavant un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués. En consécration des traditions qu'il a instaurées et afin de renforcer les mécanismes de dialogue et de concertation avec les acteurs de la scène nationale, le président de la République a poursuivi, en 2025, ses rencontres avec les responsables de partis politiques au siège de la Présidence de la République, ainsi que ses entrevues avec les représentants des médias nationaux. Il a, en outre, présidé la rencontre Gouvernement-walis et la rencontre nationale avec les opérateurs économiques et rencontré nombre de personnalités nationales éminentes. Partant de tous ces indicateurs politiques et socioéconomiques positifs, l'Algérie s'apprête, en 2026, à amorcer "un nouveau départ qui la conduira à bon port", comme l'a affirmé récemment le président de la République, une année qui connaîtra l'exploitation de mégaprojets structurants dans plusieurs secteurs, tels que les mines, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'industrie. Le pays s'engagera également dans une phase de modernisation complète, en focalisant ses efforts sur l'investissement dans sa véritable richesse, à savoir sa jeunesse qui a démontré son excellence dans le monde de l'innovation et de l'entrepreneuriat, tant au niveau continental qu'international.

Trafic de cocaïne

Coup de filet de la police à Béjaïa

Les services de la Sûreté de wilaya de Béjaïa ont porté un coup dur aux réseaux de trafic de drogue avec le démantèlement d'une bande criminelle organisée spécialisée dans la commercialisation de cocaïne. L'opération, menée par les éléments de la Police judiciaire, s'inscrit dans le cadre de la lutte continue contre les réseaux criminels transfrontaliers et le trafic de stupéfiants. Selon un communiqué rendu public ce lundi par la Sûreté nationale, l'intervention a été menée par la brigade de recherche et d'intervention relevant du service de wilaya de la police judiciaire et a permis l'arrestation de trois individus, âgés de 43 à 47 ans, activement impliqués dans le trafic et la revente de cocaïne au sein d'un réseau structuré. L'opération fait suite à la mise en place d'un plan sécuritaire minutieusement élaboré, reposant sur le sui-

vi et la surveillance des déplacements de l'un des suspects, recherché par la justice dans le cadre d'une affaire liée au trafic, au stockage et à la commercialisation de stupéfiants. Ce dernier était également soupçonné d'appartenir à un réseau criminel organisé à caractère transfrontalier, impliqué dans le blanchiment d'argent. Les investigations ont permis aux services de sécurité de localiser l'un des principaux suspects dans le village d'Ighil Ouazoug. Celui-ci a été interpellé de nuit, en compagnie d'un autre individu, à l'intérieur d'un véhicule stationné dans le même quartier. La fouille du véhicule a conduit à la saisie de trois bandes de drogue dure, soigneusement emballées dans un sac en plastique et prêtes à la vente, ainsi que d'une balance électronique de précision utilisée pour le conditionnement de la marchandise. Au cours de la même opération, les po-

liciers ont également mis la main sur une somme de 110 000 dinars, provenant des revenus du trafic, une quantité supplémentaire de cocaïne pesant cinq grammes, ainsi que deux téléphones portables utilisés pour faciliter les activités illicites du réseau. À l'issue de l'enquête, un dossier pénal a été constitué à l'encontre des suspects pour détention, achat, stockage, transport et mise en vente de drogues dures, en violation de la législation en vigueur. Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, lesquelles ont ordonné leur placement en détention provisoire. Cette opération témoigne de la vigilance accrue et de l'engagement permanent des services de sécurité dans la lutte contre les réseaux de criminalité organisée et le trafic de stupéfiants, qui constituent une menace sérieuse pour la sécurité et la santé publique.

Djelfa

03 morts et 04 blessés dans un accident de la route

Trois personnes sont décédées et quatre (4) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, dimanche en fin de journée, dans la commune de Had Shary, au nord de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Selon la même source, les équipes de secours de l'unité secondaire de la Protection civile de Had S'hary, appuyées par celles de l'unité secondaire d'Aïn Oussera, sont intervenues suite à une collision frontale entre un véhicule touristique et un véhicule utilitaire survenue sur l'axe du chemin de wilaya N167, à environ 8 km de la ville de Had S'hary. L'accident a causé la mort de trois (3) personnes et des blessures à quatre (4) autres, dont l'une se trouve dans un état critique. Les blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers l'hôpital de Had S'hary, tandis que les corps des victimes ont été transférés vers la morgue du même établissement hospitalier, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes et circonstances de l'accident.

Batna

Plus de 56.000 comprimés psychotropes saisis

Les éléments de la brigade de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Batna ont interpellé, à la suite d'une opération coordonnée avec l'Armée nationale populaire (ANP), un important trafiquant de psychotropes et saisi 56.550 comprimés de ce produit prohibé, selon un communiqué publié dimanche par la cellule de communication de ce corps constitué. L'opération, qualifiée de « qualitative », a été menée après la réception d'informations faisant état du stockage, par un trafiquant de drogue, d'une importante quantité de psychotropes dissimulée à son domicile familial. L'élaboration d'un plan minutieux, exécuté en coordination avec des unités de l'ANP, a permis l'identification du suspect et de son lieu de résidence, ajoute le document, soulignant qu'après coordination avec le parquet compétent, le domicile du suspect a été perquisitionné, donnant lieu à la découverte de la quantité de substances psychotropes, soigneusement cachée, pour être commercialisée dans les milieux juvéniles. Menée sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, l'opération a également abouti à la saisie d'une autre quantité de drogue dure (cocaïne) et de cartouches de catégorie 5 sans justification légale, fait encore savoir le communiqué de la sûreté de wilaya. Le suspect a été déféré devant le parquet après finalisation des procédures légales d'usage, selon la même source.

Alger

Effondrement partiel de la mosquée «Sidi M'hamed Cherif»

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé hier lundi dans un communiqué qu'à la suite de l'effondrement partiel de la mosquée Sidi M'hamed Cherif à la Casbah, survenu ce lundi, lequel a touché son minaret sans faire de victimes, il a été décidé d'ouvrir une enquête technique approfondie afin de déterminer les causes exactes de l'effondrement et de prendre les mesures appropriées en fonction des résultats. Le communiqué précise que la ville de la Casbah fait actuellement l'objet d'un vaste programme de restauration et de réhabilitation de plusieurs de ses sites religieux et historiques.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
WILAYA DE TIARET
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 000216001689781

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°25 /2025**

La direction des travaux publics de la wilaya de Tiaret lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur :

Intitulé de l'opération : Renforcement de la RN90 du PK308 au PK333 sur 25 kms (Tiaret)
Projet : Renforcement de la RN90 du PK308 au PK333 sur 25 kms (Tiaret)
Lot N°03 : Renforcement de la RN90 du PK320 au PK326 sur 06 kms
Lot N°04 : Renforcement de la RN90 du PK326 au PK333 sur 07 kms

L'appel d'offre s'adresse aux entreprises, remplissant les conditions suivantes :

Ne peuvent participer au présent avis d'appel d'offres que les entreprises remplissant les conditions suivantes :

A. Capacités professionnelles :

Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité, activité Principale Travaux Publics de catégorie (05) Claret plus.

B. Capacités techniques :

Avoir réalisé au moins un projet routier de même nature (Travaux de renforcement ou modernisation ou réhabilitation) avec GB et/ou BB sur RN ou CW (Authentifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant)

C. Capacités financières :

Ayant un chiffre d'affaire Moyen des trois dernières années $\geq 17.000.000,00$ DA (justifié par les bilans financiers des 03 dernières années visées par les services compétents) et C20

Le retrait du cahier des charges se fait au niveau du bureau des marchés de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tiaret : 06, Rue Ali Benkhaitou Tiaret.

NB : les soumissionnaires peuvent soumissionner pour tous les lots et ne peuvent prétendre qu'à un seul lot par ordre chronologique

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière :

A. DOSSIER DE CANDIDATURE : Comportant

- Déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
- Déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
- Copie du Statuts pour les sociétés ;
- Registre de commerce électronique
- Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année considérée pour les personnes morales.
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:
A/ Capacités professionnelles : Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité, activité Principale Travaux Publics
B/ Capacités techniques :

-Références professionnelles : Références professionnelles (avec présentation de copies des attestations de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages).
C/ Capacités financières : les bilans financiers des 03 dernières années visées par les services compétents) et C20

- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier de paiement.
- Attestations des mises à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATPH en cours de validité
- Liste des moyens matériels
- Liste des moyens humains

B. OFFRE TECHNIQUE : Comportant

- Déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges). Chaque lot doit avoir sa propre déclaration à souscrire
- Mémoire technique justificatif renseigné selon modèle annexé au cahier des charges signé et cacheté (modèle annexé au cahier des charges)
- Le cahier des charges paraphé et portant à la dernière page, la mention manuscrite (écrite à la main) : « lu et accepté ».
- Planning prévisionnel des travaux signé (3x8).

C. OFFRE FINANCIERE : Comportant

- Lettre de soumission dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges). Chaque lot doit avoir sa propre Lettre de soumission.
- Bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges);
- Devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges).

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidatures seront exigées uniquement de l'attributaire du marché.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du laboratoire, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE » ou « OFFRE TECHNIQUE » ou « OFFRE FINANCIERE », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant ce qui suit :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION
DES OFFRES »
A Mr LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIARET
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N°25 /2025
Intitulé de l'opération : Renforcement de la RN90 du PK308 au PK333 sur 25 kms(Tiaret)
Projet : Renforcement de la RN90 du PK308 au PK333 sur 25 kms (Tiaret)
LOT N°

La durée de préparation des offres est fixée à (15) Quinze jours à compter de la date de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique .

Le jour, l'heure limite, de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00.Le dépôt se fait par porteur à l'adresse suivante :

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE TIARET,
BUREAU DES MARCHES
N° 06, RUE ALI BEKHATTOU - TIARET**

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu en séance publique le même jour de dépôt des offres à 13h00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tiaret, les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister s'ils le souhaitent.

Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncident avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) Mois, à compter de la fin de la durée de préparation des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016710 24.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE MASCARA

**NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 40801500029011
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° /2025**

Dans le cadre de l'opération « Etude pour réalisation de dédoublement de la RN 06 entre Mascara au PK 45+000 et limite de Wilaya de Saïda au PK 78+000, y compris assistance à la maîtrise d'ouvrages (W. Mascara) », la direction des travaux publics de la wilaya Mascara, lance une consultation pour la réalisation du projet (Etude) : Etude pour réalisation de dédoublement de la RN 06 entre Mascara au PK 45+000 et limite de Wilaya de Saïda au PK 78+000.

Les bureaux d'études intéressées, agréés et remplissant les conditions d'éligibilité suivantes peuvent soumissionner :

- ✓ Capacités professionnelles :
 - Le bureau d'étude soumissionnaire, doit être agréé par le ministère des travaux publics, justifier par un agrément en cours de validité ou un décret de création pour les bureaux d'études publics.
- ✓ Capacités techniques :
 - Le bureau d'études devra avoir réalisé par ses propres moyens ; au moins, deux (02) études d'un projet routier de nature Etude de liaison autoroutière ou étude de dédoublement sur route national ou tracé de route neuf (phase préliminaire, d'avant-projet sommaire et d'avant-projet détaillé) d'un linéaire minimum de 30 Kms par projet, authentifiée par les attestations de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage public.
 - Avoir déjà réalisé au moins Sept (07) études d'ouvrages d'art, authentifiée par les attestations de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage public, les ouvrages d'art étudiés dans le cadre d'une étude routière (de nature liaison autoroutière ; dédoublement ou modernisation sur route national ou tracé de route neuf) seront comptabilisés.

N.B :

- La participation en groupement n'est pas autorisée dans le cadre du présent avis d'appel d'offres. Par conséquent, toute offre soumise en groupement sera rejetée d'office.
- Toute offre proposant un délai d'exécution supérieur à sept (07) mois sera rejetée d'office.

Cahier des charges relatif à ce projet, est à retirer auprès de la direction des travaux publics, Rue Chemoun Mokhtar, Mascara.

L'offre doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière (Conformément à l'article N° 10 de l'instruction aux soumissionnaires).

► Le dossier de candidature

- La déclaration de candidature établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
- Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 3 mois s'il ne porte pas la mention « néant »
- La déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
- La déclaration du sous-traitant établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
- Les statuts du soumissionnaire pour les personnes morales ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire ;
- Agrément de bureau d'études en cours de validité ou le décret de création pour les bureaux d'études publics.
- Les bilans financiers de Bureau d'études pour les années (2022, 2023, 2024) certifiés par un commissaire aux comptes (et visés par les services des impôts) ;
- Un extrait de rôle en cours de validité et en règle.
- Les références bancaires (RIB) de Bureau d'études ;
- Les attestations de solvabilité (moins de 3 mois) ;
- La liste des moyens humains de Bureau d'études,
- La liste des moyens matériels de Bureau d'études,
- Les références professionnelles : les références de Bureau d'études, justifiées par des attestations de Bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage.
- Copie de registre de commerce ou registre de commerce Électronique.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2024
- L'attestation de CNAS, CASNOS et CACOBATH

► L'offre technique

- La déclaration à souscrire établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif daté, signé et paraphé, selon le modèle annexé ;
- Le planning prévisionnel d'exécution des travaux établi en fonction du délai proposé ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté " ;
- Les moyens matériels à utiliser pour le projet, accompagnée des pièces justificatives (factures d'achat et PV d'huissiers de justice ou cartes grises et assurances) ;
- Les moyens humains à déployer pour les projets justifiés par des diplômes, CV, attestations et certificats de travail pour les cadres, attestations d'affiliation à la CNAS à l'appui.

► L'offre financière

- La lettre de soumission établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, signé, cacheté et daté
- Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, signé, cacheté et daté
- Décomposition des prix forfaitaires

Les offres doivent parvenir à l'adresse suivante : de la direction des Travaux Publics de la wilaya de Mascara, Rue Chemoun Mokhtar, Mascara, sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription autre que l'objet consultation, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention :

- avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales -

PROJET : Etude pour réalisation de dédoublement de la RN 06 entre Mascara au PK 45+000 et limite de Wilaya de Saïda au PK 78+000.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe principale contient trois (03) autres enveloppes scellées afférentes du dossier de candidature et l'Offre technique et l'Offre financière, indiquant la dénomination du bureau d'études, la référence et l'objet de consultation ainsi que la mention « dossier de candidature » ; « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Conformément à l'article n° 19 de l'instruction aux soumissionnaires

Présentation et dépôt des offres

- La validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.
- La durée de préparation des offres est fixée à 15 (Quinze) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La date d'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à (14^h00).
- L'ouverture des plis est prévue en séance publique au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Mascara les soumissionnaires sont invités y assister.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016726 24.12.2025

Noyées à la première pluie

Quand les regards bouchés transforment les nouvelles cités en zones sinistrées

Par Youcef Chaïbi

À chaque épisode pluvieux, le même scénario se répète. Il ne faut qu'une averse, parfois même modeste, pour que certaines communes basculent dans le désordre total. Regards bouchés, réseaux d'assainissement défectueux et absence d'entretien transforment la pluie en cauchemar pour les habitants. À Oued Tlélat, le constat est amer.

Le jour de pluie, la commune sombre dans le chaos. La montée des eaux est rapide et incontrôlable, notamment au niveau des nouvelles cités, pourtant présentées comme des pôles urbains modernes. Routes impraticables, trottoirs submergés, véhicules immobilisés et habitants piégés dans leurs immeubles : la pluie révèle au grand jour les failles d'une urbanisation mal accompagnée. Mais ce phénomène ne se limite pas à Oued Tlélat. La majorité des quartiers de la ville d'Oran connaissent, eux aussi, les mêmes scénarios de désordre dès les premières pluies.

Du centre-ville aux quartiers périphériques, les inondations deviennent récurrentes, signe d'un problème structurel généralisé touchant l'ensemble du tissu urbain. Le problème n'est pas nouveau. Les regards d'évacuation, souvent bouchés par les déchets et la terre, empêchent l'écoulement normal des eaux pluviales. Résultat : l'eau stagne, déborde et envahit les axes routiers et les quartiers résidentiels. Une situation qui aurait pu être évitée par un entretien régulier et une anticipation sérieuse de la saison des pluies. Dans les nouvelles cités d'Oued Tlélat, la situation est encore plus préoccupante. Construites à la hâte pour répondre à la demande en logements, elles semblent avoir été livrées sans une véritable réflexion sur les réseaux d'assainissement et la gestion des eaux pluviales. Chaque pluie devient alors une épreuve pour les familles qui vivent dans la crainte de voir leurs logements, garages et commerces inondés. Au-delà des

désagréments matériels, c'est la sécurité des citoyens qui est en jeu. La montée des eaux rend la circulation dangereuse, isole certains quartiers et complique l'intervention des services de secours. Cette réalité pose une question fondamentale : comment peut-on parler de développement urbain, sans assurer les infrastructures de base ? Les communes sont directement interpellées. La gestion des réseaux d'assainissement, le curage des regards et la prévention des inondations relèvent de leurs responsabilités. Ignorer ces missions, c'est exposer les citoyens à des risques évitables et porter atteinte à leur qualité de vie. À Oued Tlélat comme dans la majorité des communes et quartiers d'Oran, la pluie ne devrait pas être synonyme de désordre. Elle ne fait que révéler les carences accumulées au fil des années. Il est temps que les autorités locales passent du constat à l'action, car une ville qui se noie à la première goutte de pluie est le symptôme d'une gouvernance en panne.

Ecole des Beaux arts d'Oran

Journée pédagogique pour personnes aux besoins spécifiques

L'Ecole régionale des beaux-arts d'Oran a abrité, mercredi dernier, la deuxième édition de la journée pédagogique et de formation au profit des personnes aux besoins spécifiques, placée sous le thème « Mon pinceau, mon identité ». Cette rencontre, soutenue par le ministère de la Culture et des Arts, a vu la participation de plus d'une dizaine d'adolescents atteints du syndrome de Down (trisomie 21), dans le but d'intégrer cette catégorie dans le domaine des arts visuels, considérés comme une thérapie cognitive et comportementale, a indiqué Samia Seghir, présidente de l'association culturelle « Art-Co », organisatrice de cette activité culturelle.

*Cette édition revêt un caractère particulier en réunissant les étudiants de l'Ecole régionale des beaux-arts avec ces adolescents, favorisant ainsi l'interaction entre eux et le développement de leurs compétences sensorielles à travers les activités artistiques, a ajouté la même intervenante.

Cette initiative, organisée en coordination avec l'école précitée, constitue une opportunité pour ces adolescents de découvrir de près cet établissement et de développer leurs capacités créatives artistiques, tout en les accompagnant dans l'univers des couleurs et du pinceau, d'autant qu'ils disposent de talents nécessitant un encadrement et un perfectionnement, a souligné le sous-directeur des études de cet établissement culturel, Boussaïd Mourad. Cette journée pédagogique permet également aux participants d'acquérir des compétences en dessin et en sculpture sur argile, selon Bouhali Ilham, vice-présidente de l'association de wilaya de la trisomie 21, qui a contribué à l'or-



ganisation de la manifestation. Il est à rappeler que ces enfants ont déjà vécu une expérience théâtrale, à travers leur participation à une représentation qui a connu un grand succès, a précisé la même responsable, ajoutant qu'Oran compte huit écoles dédiées à cette catégorie, ouvertes par l'association, laquelle propose également, au niveau de son siège, des formations en artisa-

nat telles que la pâtisserie et la couture, lorsque les enfants atteignent l'âge de 18 ans. Lors de cette journée pédagogique, organisée en présence d'une équipe de psychologues relevant du secteur de la santé à Oran, plusieurs ateliers de dessin, de peinture et de sculpture ont été mis en place sous la supervision des enseignants de l'Ecole régionale des beaux-arts.

Commune de Bir El Djir

Le réseau de drainage des eaux pluviales rue «Platane» inspecté

Dans le cadre d'une série de visites de terrain visant à suivre l'avancement des projets, M. Ibrahim Ouchene, wali d'Oran, a inspecté l'état d'avancement du projet de réseau de drainage des eaux pluviales rue «Platane», dans la commune de Bir El Djir, le dimanche 21 décembre 2025 au soir. Le wali a inspecté le projet de raccordement au réseau d'évacuation des eaux pluviales, désormais achevé. Il ne reste plus qu'à procéder au pavage de la chaussée et à la réparation des dégâts causés à la voie publique pendant les travaux. Le wali était accompagné, lors de cette visite, du directeur de l'Irrigation et le président de l'Assemblée Populaire de la commune de Bir El Djir.

Port d'Oran

Réception de nouveaux portiques à pneus



Le port d'Oran a reçu de nouveaux équipements. Il s'agit de portiques à pneus (RTG) destinés à la manutention des conteneurs, a indiqué samedi le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et des Transports dans un communiqué. « Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Sayoud, les ports nationaux connaissent une transformation stratégique en matière d'expansion et de renforcement des équipements, reflétant une vision globale de relance du système portuaire et d'amélioration de sa capacité opérationnelle selon les normes modernes », a précisé le ministère. Selon la même source, cette initiative a permis au port d'Oran de renforcer ses capacités logistiques grâce aux portiques à pneus (RTG), ce qui devrait accélérer le rythme du travail, augmenter la capacité et faciliter la circulation à l'intérieur des zones portuaires. Cette démarche s'inscrit dans la politique du ministre visant « à moderniser les ports nationaux, à l'instar du port d'Alger qui a également été doté de chariots élévateurs et d'équipements de type stacker, un processus qui commence à produire des résultats concrets en termes d'efficacité et d'amélioration de la qualité des services portuaires », a conclu le communiqué.

Vaccination contre la poliomyélite

Lancement de la deuxième phase de la campagne à Oran

La deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite a été lancée, dimanche dans les wilayas d'Oran, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à sa réussite, a-t-on appris auprès des responsables de l'opération. A Oran, plus de 153 structures de santé et 41 équipes mobiles ont été mobilisées, à l'instar de la première phase, pour vacciner les enfants âgés de deux mois à cinq ans et onze mois, notamment dans les zones éloignées. Pour cette deuxième phase, des équipes fixes ont également été installées dans les grands espaces commerciaux afin de faciliter la vaccination des enfants, qu'ils soient issus de la wilaya d'Oran ou d'autres wilayas, a indiqué Dr. Khadidja Houti, coordinatrice de wilaya de la campagne et cadre à la direction de la Santé et de la Population (DSP). Elle a précisé que l'objectif de cette deuxième phase, qui se poursuivra jusqu'à samedi, est d'administrer la deuxième dose aux enfants ayant reçu le vaccin lors de la première phase, en ciblant aussi d'autres enfants qui n'avaient pas été vaccinés, tout en poursuivant les actions de sensibilisation. La première phase de cette campagne a permis, dans la wilaya d'Oran, la vaccination de plus de 120.000 enfants, a ajouté Dr. Houti, soulignant qu'elle s'est déroulée dans de bonnes conditions, grâce à la contribution de plusieurs secteurs, notamment les affaires religieuses et les wakfs, les collectivités locales et le secteur de l'action sociale.

Saïda

Un accord de coopération pour dynamiser la pêche et l’aquaculture

L'Université de Saïda «Dr Moulay Tahar» a abrité la cérémonie de signature d'une convention-cadre de coopération réunissant l'établissement universitaire, la Direction de l'Environnement de la wilaya de Saïda et la Chambre interwilayas de la pêche maritime et de l'aquaculture de Sidi Bel Abbès, sous la supervision du professeur Fethallah Wahbi Tebboune. Cet accord vise à consolider la collaboration scientifique et technique entre les parties signataires, notamment à travers la promotion de la recherche appliquée dans les domaines de la protection de l'environnement, de la pêche maritime et de l'aquaculture, tout en valorisant les compétences académiques et en les mettant au service des besoins de développement local, dans une perspective de durabilité et d'innovation. La convention prévoit également la mise en place de programmes conjoints de formation et d'encadrement, l'organisation de journées d'étude et d'ateliers spécialisés, ainsi que l'encouragement des projets étudiants et de recherche, favorisant l'échange d'expertises et de savoir-faire entre les institutions partenaires. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui prône l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique et le renforcement de son rôle en tant que levier du développement territorial. Prenant la parole à cette occasion, M. Toufik Boutouchent, directeur de la Chambre interwilayas de la pêche maritime et de l'aquaculture de Sidi Bel Abbès, a qualifié la signature de cette convention de pas stratégique pour structurer et développer l'action commune dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la préservation de l'environnement. Il a précisé que ce partenariat permettra d'optimiser l'apport scientifique de l'université au profit du terrain, notamment à travers la formation spécialisée, la recherche appliquée et l'accompagnement de projets liés à l'économie bleue et au développement durable. M. Boutouchent a, en outre, souligné l'importance de cette coopération pour soutenir les jeunes compétences, encourager l'innovation et proposer des actions de formation et de sensibilisation au bénéfice des professionnels du secteur. Selon lui, cette démarche traduit une vision globale fondée sur la concertation institutionnelle et le travail collaboratif, contribuant à la protection et à la valorisation des ressources naturelles, ainsi qu'à l'instauration d'une dynamique de développement durable à l'échelle régionale. La convention devrait ainsi ouvrir de nouvelles perspectives de coopération efficace entre l'université et les institutions sectorielles, au service de l'intérêt général et du renforcement du lien entre la recherche scientifique et les réalités économiques et environnementales.

Police de Saïda

Deux affaires résolues

Dans un communiqué émanant de la cellule de communication relevant de la Sûreté de wilaya, les policiers de la daïra de Saida et ceux de Ain-Ei-Hadjar ont réussi à appréhender en un temps record 03 individus impliqués dans deux affaires distinctes. La première concernant l'arrestation de deux mis en cause, âgés entre 32 et 40 ans et la saisie d'un lot de boissons alcoolisées (1024) qui se trouvaient à bord d'un véhiculaire utilitaire, roulant vers une coopérative agricole située au Douar Djebarratt. Après formalisation de la procédure judiciaire, les 02 mis en cause ont été présentés devant la Justice pour vente et transport illicites de boissons alcoolisées. Alors que la seconde affaire parle de l'agression d'un mineur âgé, de 13 ans, par un homme de 39 ans qui, à l'aide d'une clé mécanique, a porté plusieurs coups dans différentes parties du corps. La victime a été évacuée vers le bloc des urgences de l'hôpital où il a été placé sous soins intensifs. L'agresseur a été arrêté et présenté devant le Procureur de la République.

OULD OGBAN

Adrar

Une production de près de 380.000 qx de maïs en grains attendue

Une production prévisionnelle de près de 380.000 quintaux (QX) de maïs-grains est attendue dans la wilaya d'Adrar au titre de la campagne moisson-battage lancée dernièrement pour la saison agricole 2025/2026, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Donnant le coup d'envoi de cette campagne au niveau du périmètre « Hamadet Erraya », commune de S'bâa, nord d'Adrar, le wali d'Adrar, Fodil Dhouifi, a rendu hommage aux efforts d'accompagnement des pouvoirs publics pour encourager l'extension des surfaces emblavées, l'amélioration du rendement en vue d'atteindre l'autosuffisance nationale en maïs-grains, état de fait a incité les

céréaliculteurs d'opter pour le développement de ce segment culturel d'une saison à une autre. Dans l'optique d'assurer la réussite de cette récolte prévisionnelle attendue sur une surface ensemencée de plus de 6.380 ha, il est fait état de la mobilisation, par la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Adrar et l'Office national d'aliments de bétail (ONAB) de Bougtob (El-Bayadh), de tous les moyens humains et matériels nécessaires, dont des moissonneuses-batteuses, des camions de transports. L'ONAB et ses sept unités s'emploient, avec le concours de la CCLS, à assurer l'ensilage du produit, en plus de la mobilisation de 16 machines de séchage du produit,

a indiqué le chargé de la récolte du maïs-grains, Athmane Belaid. Par souci d'améliorer les conditions d'entreposage, l'on relève la réalisation en cours d'un complexe d'une capacité de stockage de 130.000 tonnes, composée des silos totalisant une capacité de stockage de 90.000 tonnes, en plus de deux (2) entrepôts d'une capacité de 20.000 tonnes chacun. La wilaya d'Adrar enregistre, dans le cadre de la valorisation et l'exploitation du maïs-grains, la concrétisation en cours d'une unité de transformation et de production d'aliments de bétail, d'une capacité de transformation de 109 Qx/heure, au lieu de le transporter aux unités établies au nord du pays.

Relizane

Le wali inspecte les quartiers de la commune de Bendaoud

Par N. Ouadah

Dans le cadre du suivi des pré-occupations des citoyens et de l'inspection sur le terrain de l'état des quartiers, le wali de la wilaya, accompagné de la délégation officielle, a effectué une visite dans certains quartiers de la commune de Bendaoud, notamment les quartiers Guobete Nouna et Miloud Amer, afin d'évaluer la situation générale et

d'écouter les doléances des habitants. Au cours de cette sortie, le wali a examiné les différentes problématiques soulevées par les citoyens, en particulier en ce qui concerne l'aménagement urbain et les conditions de vie dans les quartiers. Dans ce contexte, deux opérations d'aménagement urbain ont été enregistrées, portant sur la réhabilitation des voiries et des trottoirs, dans le cadre des programmes destinés à améliorer le

cadre de vie urbain. Le wali a également donné des instructions strictes aux services concernés pour accélérer les procédures administratives et techniques nécessaires afin de commencer la mise en œuvre de ces opérations sur le terrain dans les plus brefs délais, en réponse aux préoccupations des habitants et pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie ainsi qu'à la qualité des services publics offerts aux citoyens.

Zemmoura (Relizane)

Arrestation de deux individus et saisie de bijoux et une importante somme d'argent

Les éléments de la brigade de police judiciaire, relevant de la Sûreté de daïra de Zemmoura, ont procédé à l'arrestation de deux individus, à bord d'un véhicule touristique, avec la saisie d'une quantité de bijoux en métal jaune ainsi que d'une importante somme d'argent et ce, dans le cadre des efforts visant à lutter contre les différentes formes de criminalité économique. Les faits de cette opération font suite à la mise en place d'un barrage de sécurité au niveau du rond-point de l'entrée ouest de la ville de Zemmoura où les éléments de la

brigade ont procédé à l'arrêt d'un véhicule touristique et soumis son conducteur et son accompagnateur à un contrôle administratif et légal, suivi d'une fouille minutieuse. Cette opération a permis la saisie de bijoux en or d'un poids de 489,3 grammes, dépourvus de toute facture justifiant leur provenance, en plus d'une somme d'argent estimée à 600 millions de centimes. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Zem-

moura, pour des faits liés à la fraude et à la tromperie, à la fraude fiscale, à la détention et à la vente de bijoux en métal jaune d'origine inconnue, en l'absence du poinçon de garantie et du poinçon du fabricant ainsi qu'à l'exercice d'une activité commerciale sans facturation. Ils ont ainsi été déférés devant la justice. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus des services de sécurité pour la protection de l'économie nationale et la lutte contre toutes les pratiques illicites portant atteinte à l'ordre financier et commercial.

N. Ouadah

Sidi Bel-Abbès

Saisie de 300kg de viande impropre à la consommation

Par Mohamed Nouar

Par une action conjuguée des forces de l'ordre et des services de régulation, une importante saisie de denrées carnées a été opérée à Sidi Bel-Abbès. Au-delà du fait divers, cette opération souligne l'impérieuse nécessité d'une surveillance étatique face aux dérives d'un mercantilisme dénué de scrupules. Dans le cadre d'une stratégie de maillage territorial visant à assainir les circuits de distribution alimentaire, les services de la police générale de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont récemment mené une série d'interventions ciblées. Ce déploiement, loin d'être fortuit, s'inscrit dans une dynamique de préservation de la santé publique, mobilisant de concert les brigades de la

Direction du commerce et de la promotion des exportations (DCP) ainsi que l'expertise clinique d'un médecin vétérinaire. Le bilan de cette opération selon un communiqué des services de la police fait état de la saisie de trois quintaux de viandes (rouges et blanches) et d'abats de volaille, formellement identifiés comme impropres à la consommation humaine. L'examen minutieux des étals et des zones de stockage a révélé un panorama alarmant de manquements aux protocoles élémentaires de salubrité. Les officiers et inspecteurs ont relevé plusieurs griefs majeurs notamment le défaut de conformité des produits mis à la vente, la rupture flagrante de la chaîne du froid et conditions de conservation précaires l'obsolescence des règles d'hygiène, transformant des produits

de première nécessité en vecteurs potentiels de pathologies infectieuses. A cet effet conformément au protocole sanitaire, l'intégralité des stocks saisis a été acheminée vers le centre d'enfouissement technique (CET) pour destruction immédiate sous supervision vétérinaire. Cette mesure radicale vise à neutraliser tout risque épidémiologique résiduel. Des procédures judiciaires ont été diligentées à l'encontre des contrevenants. Ces derniers devront répondre de leurs actes devant le tribunal compétent, illustrant la volonté des pouvoirs publics de substituer à l'impunité une culture de la responsabilité pénale. La lutte contre la fraude alimentaire est érigée en priorité, avec une coordination renforcée entre la police, la DCP et le bureau d'hygiène communal.

Biskra

Salon national des dérivés du palmier et des produits d'artisanat

La 14ème édition du Salon national des dérivés du palmier et des produits d'artisanat a été ouverte, dimanche, à la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Biskra, avec la participation de 89 artisans issus de plusieurs wilayas du pays. Les stands de ce salon, qui se poursuivra jusqu'au 3 janvier prochain, proposent une large gamme de produits artisanaux, notamment les dérivés du palmier tels que des chaises, des tables, des paniers et diverses œuvres artistiques, ainsi que des produits issus de la datte, à l'instar du miel de dattes et de la poudre de dattes. L'exposition comprend également de nombreux articles en cuivre, en bois et de la bijouterie, fruits du savoir-faire des artisans, sans oublier les vêtements traditionnels, destinés aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Les visiteurs peuvent également y découvrir d'autres produits, tels que l'huile d'olive, des objets souvenirs, des ustensiles ménagers en poterie, diverses variétés de gâteaux traditionnels, des parfums et des produits



cosmétiques. Cette manifestation «constitue une activité à caractère économique et touristique pour la région, en contribuant à la promotion du produit artisanal et à son rapprochement des consommateurs, tout en permettant aux gestionnaires des structures touristiques de bénéficier de ces produits artisanaux à travers leur exposition dans les halls internes de ces établissements», a sou-

ligné dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de ce salon, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Biskra, M. Hachemi Allaoui. Ce salon national est organisé à l'initiative de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Biskra, en coordination avec la direction locale du tourisme et de l'artisanat, selon les organisateurs.

Raccordement de 09 communes de Guelma à la station de dessalement

«Fin février 2026, dernier délai pour la réception du projet»

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné, dimanche à Guelma, que le dernier délai pour la réception du projet de raccordement de 9 communes de cette wilaya à la station de dessalement d'eau de mer de Koudiat Eddraouche (El Tarf) est fixé à la "fin du mois de février 2026". Le ministre, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Guelma, a écouté, dans la commune d'Ain Ben Beida, un exposé détaillé sur les taux d'avancement des différentes phases du projet, avant d'instruire les responsables en charge des travaux à l'effet de "prendre toutes les mesures nécessaires pour livrer le projet avant la fin de février prochain afin de garantir l'approvisionnement en eau potable, depuis la station de dessalement de Koudiat Eddraouche, de quelque 120.000 habitants des communes concernées". M. Derbal, rappelant que les autorités

publiques ont mis en place tous les moyens nécessaires pour réaliser des projets destinés à améliorer l'approvisionnement en eau potable des citoyens, a souligné qu'aucune justification ne saurait expliquer un retard dans la mise en œuvre de ces projets, dont celui portant raccordement de communes rencontrant des difficultés d'alimentation en eau à la station de dessalement d'eau de mer de Koudiat Eddraouche pour un débit estimé à 40.000 m3/jour. Le ministre a annoncé, in situ, des visites d'inspection inopinées pour évaluer sur le terrain le rythme des travaux du projet, subdivisé en plusieurs lots, et comprenant la construction de 14 réservoirs, de 8 stations de pompage, ainsi que la mise en place de canalisations sur un linéaire de 125 km pour fournir de l'eau potable aux habitants des communes d'Ain Ben Beida, d'Oued Fragha, de Bouchegouf, de Medjez Sfa,

de Nechmaya, de Guelaât Bousba, d'El Fedjoudj, Bouati Mahmoud et d'Heliopolis, tout en renforçant l'approvisionnement de la commune de Guelma. Au cours de sa visite, le ministre a assisté, dans la région d'Aïn Kherouba, dans la commune de Houari-Boumediene, aux essais préliminaires du projet de mise en place d'un système d'approvisionnement en eau potable à partir du barrage de Bouhamdan, à Hammam Debagh, au profit d'environ 137.000 habitants des communes d'Ouled Zenati, de Ras El- Agba, et Bordj Sabath. Il a insisté, sur place, sur la nécessité de mettre le projet en service "avant le mois de Ramadan prochain", tout en veillant, en parallèle, à l'exploitation de toutes les autres infrastructures telles que les puits et les forages pour améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations.

Tipasa

La Radio régionale étend sa diffusion à 24 heures sur 24

La Radio régionale de Tipasa a officiellement étendu, dimanche, la durée de diffusion de ses programmes et contenus d'information à 24 heures sur 24 dans le but de renforcer la présence médiatique de proximité de cette radio opérationnelle depuis 2009. La mise en œuvre de cette extension a été lancée par le Directeur général de la Radio nationale, Adel Salakdji, en présence du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à améliorer les performances des radios locales et à assurer une couverture médiatique continue, adaptée aux attentes du public. Selon la direction de la Radio de Tipasa, le passage de 17 à 24 heures de diffusion quotidienne, effectif à compter de la soirée de dimanche, permettra de consolider le suivi en temps réel des événements et de renforcer l'ancrage de l'information de proximité. Cette initiative s'inscrit dans le Plan d'action de la Radio nationale. Une extension similaire avait été opérée, en novembre dernier, par les radios régionales de Bejaïa et de Mila.



Bouira

Deux individus arrêtés et 2.520 gélules de psychotropes saisies

Dans l'objectif de lutter contre la criminalité sous toutes ses formes en milieu urbain, surtout le trafic de drogue, de stupéfiants et de psychotropes, les éléments de l'unité mobile de la police judiciaire du centre-ville de Bouira ont repéré un véhicule suspect lors d'une patrouille. La fouille du véhicule a permis de découvrir un sac en plastique contenant une quantité importante de psychotropes. L'opération a conduit à l'arrestation des deux individus dont l'un d'eux est déjà connu des services de police et la saisie de pas moins de 2.520 gélules de marque Prégabaline dosées à 300 mg, un médicament psychotrope. Ainsi, après avoir accompli toutes les formalités légales requises, les deux individus ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de la ville de Bouira.

TAIB HOCINE

Retour des voleurs de bétail à Bouira

34 têtes d'ovin volées

Le vol de bétail continue de prendre des proportions alarmantes dans la wilaya de Bouira. En effet, dans la nuit du samedi à dimanche, ce sont 34 têtes d'ovin qui ont été volées dans une exploitation agricole, sise dans le village Chéragea qui est rattaché administrativement à la daïra de El-Hachimia qui se situe à quelque 18 km au cardinal sud du chef-lieu de wilaya de Bouira. Le troupeau se trouvait dans un hangar que le propriétaire avait cru suffisamment sécuriser; celui-ci, le lendemain, n'avait pu que constater les dégâts du vol. Ce vol est le énième après ceux commis il y a trois mois où plusieurs ovins, caprins et bovins avaient été subtilisés aux éleveurs; cette série de chapardages a généré un climat de panique et d'anxiété chez les éleveurs qui ne savent comment faire face à cette situation inquiétante, angoissante et inquiétante. A signaler que le manque d'éclairage dans ce village a facilité ce genre de larcin.

TAIB HOCINE

Drame à Ain El-Beida Deux jeunes hommes tués par un train

Deux personnes ont perdu la vie, ce mardi à 6H25, dans le village de Ain El-Beida qui est rattaché administrativement à la commune de Aomar qui se situe à quelque 18 km au cardinal nord du chef-lieu de wilaya de Bouira, selon le lieutenant Youcef Abdat, responsable de la cellule d'information et de la communication au niveau de la Protection civile de la wilaya de Bouira. Ainsi, les éléments de la Protection civile du poste avancé de la commune de la gare Aomar ont été appelés pour évacuer les dépouilles mortelles de deux jeunes hommes, âgés de 36 et 41 ans, vers la morgue de l'hôpital «Liamine Debaghine» dans la ville de Lakhadaria. Notons que les deux victimes ont été happées et percutées par un train à 6H25 dans le village de Ain El-Beida, en tentant de traverser la voie, à quelques encablures de l'entrée de la gare de la ville de Aomar. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes exactes de cette tragédie qui a endeuillé deux familles et mis en émoi toutes la paisible population du village de Ain El-Beida.

TAIB HOCINE

La ville aux 40 marabouts



(1ère Partie)

C'est un sujet très riche et fascinant qui touche profondément à l'histoire et à la culture de Mostaganem! On dit souvent de Mostaganem qu'elle est la "ville aux 40 marabouts" (faisant allusion aux "40 chachias" citées dans une ancienne qaçida), mais comme je l'ai mentionné, il y en a en réalité beaucoup plus. Voici un aperçu de l'histoire et de l'importance des marabouts à Mostaganem: Le terme Marabout vient de l'arabe Murabit (pluriel Murabitoun) qui signifie littéralement "celui qui est posté dans un riba?" (une forteresse ou un couvent fortifié). Historiquement, les marabouts étaient des érudits religieux, des enseignants du Coran ou des chefs spirituels qui menaient parfois des guerres saintes. Avec le temps, le terme a désigné des saints hommes soufis (souvent affiliés à des confréries ou tariqas) reconnus pour leur piété, leurs connaissances religieuses et leurs miracles présumés (baraka).

***Rôle social et politique:** leur influence n'était pas seulement spirituelle. Ils jouaient souvent un rôle d'arbitrage social, de médiateurs tribaux et certains ont même fondé des dynasties (comme les Almoravides ou Al-Murabi?oun).

***Les Chorfas:** Beaucoup de marabouts sont considérés comme des Chorfas (descendants du Prophète Mohammed par sa fille Fatima et son gendre Ali), ce qui leur confère une grande légitimité et vénération.

***Mostaganem: Un foyer spirituel ancestral**
L'abondance de marabouts à Mostaganem est liée à son histoire ancienne et à son rôle de carrefour culturel et spirituel.

***Fondation et Protection Spirituelle:** la ville de Mostaganem (appelée Mauristaga après l'Islam) aurait été reconstruite sous l'ordre du saint Sidi Abdellah el Khattabi el Idrissi (patron des Médjahers, les premiers habitants de la région). Sa présence, ainsi que celle d'autres saints, a marqué la ville comme un lieu sous protection spirituelle (wali).

***Le Soufisme et la Tariqa Alaouiya:** Mostaganem est particulièrement célèbre pour être le foyer de la Tariqa (confrérie soufie) El-Alaouiya, fondée par le Cheikh Ahmed Al-Alawi (mort en 1934). Cette confrérie a eu une influence considérable non seulement en Algérie, mais aussi dans le monde musulman.

***Les Périodes de Conflit:** Durant les périodes de domination espagnole et ottomane, les marabouts et les confréries ont souvent servi de piliers de résistance et de garde-fous identitaires face aux puissances étrangères, renforçant leur aura auprès du peuple.

Quelques marabouts célèbres de Mostaganem
Parmi la cinquantaine de mausolées, certains sont particulièrement emblématiques et continuent d'animer la vie locale:

***Sidi Abdellah El Khattabi El Idrissi:** Souvent considéré comme le Saint Patron de la ville de Mostaganem, son mausolée est très vénéré.

***Sidi Lakhdar Ben Khlouf:** Un poète algérien très populaire du XVIe siècle, connu pour ses poésies à la louange du Prophète et son épopée sur la célèbre bataille de Mazagran (1558) contre les Espagnols. Son mausolée est situé dans la commune qui porte aujourd'hui son nom.

***Sidi Saïd:** Son mausolée se trouve en centre-ville, près du siège de la mairie.

***Sidi Maazouz El-Bahri:** Situé dans le quartier historique de Tigditt, dans un cimetière portant son nom.....à suivre

H.Med Soltane

Le monstre de l'informel face à l'absence de vision

Par H.Med Krelifa

L'éradication du commerce informel n'est pas une affaire aisée: c'est un phénomène qui dure depuis des décennies et qui s'est profondément enraciné. Le supprimer, oui, mais pas à n'importe quel prix. Il faut tenir compte de la réalité sociale : ces jeunes, souvent venus de partout, tentent tant bien que mal de gagner leur vie par ce commerce. Les chasser brutalement, sans alternative, c'est ouvrir la voie à d'autres drames sociaux. Malheureusement, ce phénomène dont les causes sont souvent complexes, s'étend et persiste. A Mostaganem, ces commerçants informels sont omniprésents, tous les jours, en particulier à la place Thiers et ses rues adjacentes, à la rue du Lyon, aux Trois Ponts, au niveau des rues Beraïs, Kalbez et Bendoula, aux environs de la semoulerie SEMPAC et le long du centre commercial des Omaras et aux abords de la station de bus. Des opérations "coup de poing" sont parfois menées avec l'appui des services de sécurité, mais elles restent éphémères: dès le départ des policiers, le phénomène reprend aussitôt. Le cas le plus frappant est celui des marchands de poisson vendant des produits douteux, à même le sol, juste devant l'entrée de la poissonnerie, le tout à côté de rigoles crasseuses. Ils font concurrence aux commerçants patentés qui disposent de registres de commerce et s'acquittent de leurs impôts. Au niveau du marché des fruits et légumes d'Aïn Sefra, des stands libres sont disponibles, juste à côté des bâtiments commerçants. Il serait judicieux d'acheminer les commerçants informels vers ce site, afin de les localiser et les encadrer, les contenant dans un espace réglementé. D'autres solutions existent déjà mais sont sous-utilisées: dans chaque cité de Mostaganem, des marchés de proximité fonctionnent presque à vide mais à Tigditt par exemple, le marché couvert reste portes ouvertes mais quasi désert tandis que les marchands de fruits et légumes préfèrent impunément exposer leurs marchandises à même le sol, squattant la placette des Martyrs, transformée en véritable dépotoir malgré son aménagement initial. Aux riverains, il faut aussi y penser et les comprendre, ils ont droit à un confort de vie apaisé, eux qui vivent à présent une situation dans laquelle ils expriment de plus en plus leur exaspération. Ils subissent quotidiennement les nuisances sonores, les attroupements, la saleté, la saturation des passages piétons et l'in-



ser et les encadrer, les contenant dans un espace réglementé. D'autres solutions existent déjà mais sont sous-utilisées: dans chaque cité de Mostaganem, des marchés de proximité fonctionnent presque à vide mais à Tigditt par exemple, le marché couvert reste portes ouvertes mais quasi désert tandis que les marchands de fruits et légumes préfèrent impunément exposer leurs marchandises à même le sol, squattant la placette des Martyrs, transformée en véritable dépotoir malgré son aménagement initial. Aux riverains, il faut aussi y penser et les comprendre, ils ont droit à un confort de vie apaisé, eux qui vivent à présent une situation dans laquelle ils expriment de plus en plus leur exaspération. Ils subissent quotidiennement les nuisances sonores, les attroupements, la saleté, la saturation des passages piétons et l'in-

sécurité liée à cette occupation anarchique de l'espace public. En tout état de cause, il conviendrait de regrouper tous ces jeunes afin d'ouvrir un débat avec eux pour rechercher ensemble des solutions à ce phénomène. Il s'agira notamment d'étudier avec eux les autres possibilités qui les agréent pour leur installation et de les sensibiliser, en leur rappelant leur devoir de citoyen avant tout. Il ne faudra pas craindre ces jeunes, il faut les affronter avec courage, détermination, les écouter, les comprendre tout en démocratisant le débat afin de s'en sortir collectivement d'une manière durable, réaliste et apaisée.

Ce n'est pas ainsi qu'on gère une municipalité de 250.000 habitants. Mostaganem est un territoire parfaitement gérable, mais qui semble naviguer à vue, sans stratégie durable ni vision de long terme.

Les pleureuses, les professionnelles du chagrin funéraire

Par L.Abdelmadjid

A Mostaganem, pleureuse dans les traditions d'antan était un service que certaines femmes du voisinage exerçaient à l'occasion d'une cérémonie funéraire très fréquemment. A Mostaganem, ce pseudo métier, aujourd'hui disparu, s'associe à certaines coutumes car il s'agissait de s'inviter au domicile du défunt afin de rendre la mort du membre de la famille la plus douloureuse possible.

Ces femmes, pleureuses, d'un certain âge, se mêlaient à la famille endeuillée pour feindre le chagrin et faire pleurer davantage l'assistance présente à la cérémonie d'enterrement. Chez nous, en général, on disposait souvent mais généralement la dépouille au centre d'une pièce entourée de la gente féminine et surtout des pleureuses.

Ces dernières sanglotent pour être rémunérées par la famille du défunt, car on ne s'invite pas à titre gracieux. C'est ainsi qu'elles émettaient des cris et scandaient des moments de la vie dans une ambiance hyper émotive provoquant des pleurs et des gémissements motivant ainsi les autres femmes à suivre le rythme émotion-



nel. Ces pleureuses se faisaient accompagner par des "neddabettes" pour mieux accentuer l'ambiance funéraire. Ces femmes qui extériorisaient bruyamment leur douleur par des cris, des pleurs et des comportements frôlant parfois l'hystérie, sont des femmes aguerries à ce service. Certains témoignages rapportent qu'à Mostaganem, dans les quartier populaires, les "bekkayetes" et les "neddabètes" sont invitées à ce rituel,

par qui à travers les pleurs, on distingue des bribes de phrases qui éloignaient le défunt et surtout le vide qu'il aura à laisser à ses proches. Tout ceci se fait car les pleureuses connaissaient le disparu car elles sont du voisinage. Ces figurantes endeuillées du rite funéraire constituent l'oraison funèbre du défunt et elles s'y sont érigées en professionnelles de la compassion mais surtout de la douleur et du chagrin funéraire.

CAN-2025 (Groupe E) Algérie - Soudan (à 16h, au stade du Prince Moulay El-Hassan de Rabat) Une victoire pour rallumer la flamme

Par Rachid B.

C'est parti! La sélection nationale entamera aujourd'hui sa Coupe d'Afrique des Nations par un choc frontal face au Soudan, avec l'objectif de décrocher une première victoire qui lui ouvrira bien des portes dans cette édition marocaine de 2025. Décidés à faire oublier leurs deux derniers échecs au premier tour des CAN camerounaise (2022) et ivoirienne (2024), les Verts peaufinent leur préparation à Rabat avec sérieux et détermination. A cet effet, avant l'ultime répétition générale qui a eu lieu, hier en fin de matinée (11h), la sélection nationale a effectué, lundi après-midi, une nouvelle séance d'entraînement, en vue justement de son premier match de cette Coupe d'Afrique des Nations 2025, prévu aujourd'hui face au Soudan, dans la capitale marocaine. En présence de l'ensemble des joueurs, cette séance a été essentiellement consacrée au travail technico-tactique et s'est déroulée dans une excellente ambiance.

Petkovic : "Écrire une nouvelle histoire"

Conscient de l'énorme enjeu de ces retrouvailles avec le Soudan, Vladimir Petkovic a, d'ailleurs, affirmé hier que son groupe est prêt. "Le premier match est toujours difficile, il faut gagner pour la confiance. Je crois qu'on arrive au bon moment pour changer des choses", soulignait le sélectionneur national, en conférence de presse. Lui emboîtant le pas, son capitaine Riyad Mahrez a, de son côté, mis en exergue l'état d'esprit du vestiaire. "C'est primordial de bien commencer une compétition. Les deux dernières CAN, nous n'avons pas été bons. C'est le passé, c'est derrière nous. Demain, c'est le moment de se rattraper. Il y a une nouvelle génération, beaucoup de jeunes. Demain, c'est le moment d'écrire une nouvel-



le histoire pour nous et pour le pays", annoncera l'ancienne idole de Leicester City. Et d'ajouter : "En Algérie, la pression est grande. Cela fait partie du foot. Tous les joueurs doivent savoir qu'ils ont une responsabilité de jouer pour ce maillot et représenter ce pays". Vladimir Petkovic a, pour sa part, assuré de nouveau que les signaux sont au vert. "On a vu le Soudan en Coupe Arabe pour l'observer et l'analyser. Ils vont jouer deux compétitions de suite, nous avons analysé leurs 9 derniers matchs" révélera, avec son calme habituel, le patron technique des Verts. Et de renchérir : "C'est sûr que j'ai dit à mes joueurs que le passé, on n'y pense pas. On travaille aujourd'hui pour demain. On veut aborder cette aventure avec confiance, on attend encore aujourd'hui le dernier entraînement pour connaître le onze rentrant".

Mahrez : "C'est le moment de se rattraper"

"Je pense que nous sommes contents de tout ce qu'on a fait, l'équipe va bien ; par chance, nous avons récupéré tous les joueurs, mis à part Aouar. Bien et je suis sûr que l'équipe va bien commencer", positivera

encore l'ancien coach de la Suisse. Du côté de l'adversaire soudanais, les joueurs et membres du staff savent très bien que "l'équipe nationale algérienne qui n'a pu faire mieux qu'un match nul 0-0 face aux coéquipiers d'Abdelrahman Ghorbal, n'est pas la même qui jouera mercredi au stade Moulay Hassan de Rabat. "Cette équipe alignera les stars des Guerriers du Désert qui évoluent professionnellement en Europe et dans de grands clubs saoudiens", avertit même le quotidien Errakouba et de rappeler qu'à l'inverse, "la formation soudanaise est composée de onze joueurs d'Al Hilal, à leur tête son meilleur buteur, Abdul Rahman Al-Gharbal vu qu'Al-Hilal est la seule équipe active sur les scènes continentale et locale, le championnat national étant suspendu". Plutôt optimistes quant à la possibilité de faire bonne figure face à l'Algérie, les médias soudanais se plaisent ainsi à rappeler que "les joueurs d'Al-Merreikh et d'Al-Hilal ont quand même réussi à se qualifier à cette CAN après avoir terminé deuxième derrière l'Angola lors des qualifications, devant le Niger et surtout le Ghana". Ça promet !

Football

La Ligue des Nations africaine sera organisée chaque année

La Ligue des Nations africaine, une compétition de sélections nationales seniors de niveau mondial, réunissant les meilleurs joueurs africains évoluant dans les plus grands championnats du monde, sera organisée chaque année à partir de 2029, a annoncé lundi la Confédération africaine de football (CAF). L'instance suprême du football africain travaillera en partenariat avec la FIFA pour la mise en place de cette Ligue des Nations africaine, selon la même source. Les années de Coupe du Monde, les neuf ou dix sélections africaines qualifiées pour le Mondial se concentreront exclusivement sur leur préparation. Aucune compétition africaine de sélections nationales seniors ne sera organisée durant ces années-là, précise la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, a déclaré: "Nous sommes enthousiastes à l'idée des nouveaux changements que nous avons intro-

duits. Ils permettront aux compétitions africaines de sélections nationales seniors de figurer parmi les meilleures au monde, avec la participation, chaque année, des meilleurs joueurs africains évoluant dans les plus grands championnats internationaux". Ces nouvelles réformes généreront également des retombées financières et commerciales significatives pour chacune des 54 Associations Membres de la CAF. La restructuration des compétitions de sélections nationales seniors de la CAF, ainsi que l'appel d'offres d'un montant d'un milliard de dollars américains que nous avons lancé, permettront à la CAF de verser un million de dollars par an à chacune des 54 associations membres. C'est cinq fois plus que les 200.000 dollars que recevait auparavant chaque association avant l'arrivée de l'actuelle direction de la CAF, souligne le communiqué. "Nous allouerons des ressources financières et matérielles substantielles à la formation et au déve-

loppement des jeunes footballeurs et footballeuses, car il s'agit de l'un des meilleurs investissements possibles pour l'avenir du football africain. Les compétitions de jeunes, masculines et féminines, le football de clubs féminins et masculins dans chacune de nos 54 Associations Membres, ainsi que les compétitions zonales et régionales, bénéficieront toutes d'un soutien financier et structurel accru. Des ressources financières seront également consacrées au paiement de salaires compétitifs pour les employés de la CAF. Je suis également heureux d'annoncer que la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération verront leurs dotations financières augmenter. Ces augmentations seront annoncées après la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Pour rappel, le président de la CAF avait annoncé samedi dernier le lancement d'une nouvelle compétition, basée sur le modèle de la Ligue des Nations de l'UEFA à partir de 2029.

Classement FIFA

L'Algérie termine l'année 2025 à la 34ème place mondiale



La sélection algérienne de football termine l'année 2025 à la 34e place, au classement mondial masculin de la FIFA, publié ce lundi par l'instance internationale sur son site officiel. Les Verts qui restent sur deux victoires en matchs amicaux contre le Zimbabwe (3-1) et l'Arabie saoudite (2-0) à Djeddah, gagnent une place par rapport au classement du mois de novembre dernier. Sur le plan continental, la sélection algérienne monte pour la première fois cette année, sur la troisième marche du podium, avec 1517,68 points devançant notamment le champion d'Afrique en titre la Côte d'Ivoire (42e). Les trois prochains adversaires de la sélection algérienne à la CAN 2025 (18 déc-21 jan 2026), n'ont pas connu de changements notables au niveau du classement de décembre. Le Soudan gagne une place et occupe la 117e position, tandis que le Burkina Faso et la Guinée équatoriale restent scotchés respectivement à la 62e et 97e positions. Les Verts entameront la compétition continentale le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant de croiser le fer contre respectivement le Burkina Faso le dimanche 28 décembre (18h30) et la Guinée équatoriale le mercredi 31 décembre (17h00). Dans le haut du classement mondial, l'Espagne se maintient à la première place après avoir délogé l'Argentine au mois de septembre.

Haltérophilie Kamel Saïdi élu vice-président de l'Union arabe



Le président de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH), Kamel Saïdi, a été élu vice-président de l'Union arabe d'haltérophilie pour le mandat électoral 2025-2029, lors de l'assemblée générale tenue dimanche soir dans la capitale qatarie Doha. "Cette élection reflète la reconnaissance arabe et internationale envers le statut atteint par l'haltérophilie en Algérie, ainsi que pour le rôle actif du pays au niveau arabe. Elle confirme également la confiance arabe envers l'expertise algérienne", a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). L'élection de Kamel Saïdi lui permet d'occuper le poste de vice-président de l'Union arabe en tant que représentant du continent africain. L'Assemblée général de l'instance arabe s'est déroulée en marge des championnats combinés d'haltérophilie (Coupe du Qatar, Championnat arabe et Championnat d'Asie de l'Ouest). La nouvelle composition du bureau exécutif présidé par le Qatari Mohammed bin Youssef Al Mana a été restructurée selon un nouveau système de gouvernance visant à élargir le cercle du travail exécutif et à développer la discipline aux niveaux technique et administratif. La réunion a été marquée par une présence internationale de haut niveau, à la tête de laquelle figurait l'Irakien Mohammed Hassan Jalood Al Shammari, président de la Fédération internationale d'haltérophilie.

Etats-Unis

Il incite ses quatre frères à passer un scanner cardiaque... et leur sauve la vie

Kevin Murray connaît l'importance de la santé cardiaque. Ce père de famille de Tampa, aux Etats-Unis, a frôlé la mort en 2003 à cause d'une pathologie cardiaque non détectée, nécessitant une intervention chirurgicale de pontage en urgence.

Soucieux de sa santé depuis, il s'est permis de se mêler de celle de sa famille, ce qui a permis de diagnostiquer des anomalies chez ses frères, contraints d'être opérés eux aussi en urgence, rapporte CBS News.

Après son pontage, Kevin Murray a continué de se faire suivre. En 2021, son nouveau cardiologue a eu recours à un scanner cardiaque par tomodensitométrie. Cet examen génère une imagerie tridimensionnelle du cœur et des artères, permettant de visualiser précisément d'éventuelles anomalies. Pour les spécialistes comme le Dr

Mark Russo, cet examen est comparable à une mammographie appliquée au cœur. Les résultats se sont révélés normaux. Une bonne nouvelle pour lui, mais cela l'a conduit à s'interroger sur les risques encourus par sa famille, marquée par des antécédents.

Ses parents et son grand-père avaient tous été diagnostiqués avec des maladies cardiovasculaires. Son frère Patrick, alors âgé de 67 ans, éprouvait récemment de la fatigue et des difficultés respiratoires. Après plusieurs discussions, Kevin a convaincu son cadet de passer le scanner fin 2022. Le diagnostic est tombé : des obstructions sévères des artères, avec un risque imminent d'accident cardiaque, nécessitant une chirurgie à cœur ouvert en urgence.

Cet épisode a poussé les trois autres frères Murray à se faire examiner à leur tour. Chacun pré-

sentait une maladie cardiaque avancée. Tous ont nécessité une intervention chirurgicale. L'un d'entre eux a même pu éviter de justesse une crise cardiaque grâce à la pose de stents, précise CBS News. Selon le cardiologue Alberto Morales, qui suit la famille Murray, 80 % des patients diagnostiqués par ce scanner ne présentent aucun symptôme, même avec des artères obstruées à 90 %.

Ce que nous apprend le cas de la famille Murray, c'est que les antécédents familiaux restent le premier signal d'alerte des pathologies cardiaques. « On ne lutte pas contre la génétique », résume Kevin Murray. Détecter la maladie à un stade initial permet de ralentir, voire d'inverser sa progression grâce à la prise de médicaments et à des changements de mode de vie, ou par des interventions préventives.

« 150 km en cinq minutes »

Prison ferme pour le gérant de taxis qui inventait des transports sanitaires

Le tribunal correctionnel de Rodez a condamné mercredi un ancien gérant d'une société de taxis et d'ambulances basée à Naucelle à deux ans d'emprisonnement pour une vaste escroquerie à l'Assurance maladie. Les faits reprochés remontent à 2022 et portent sur le détournement de plusieurs centaines de milliers d'euros via de faux transports sanitaires. L'entreprise, reprise par le prévenu en 2021, a depuis été liquidée. Absent à l'audience, le quinquagénaire a fait l'objet d'un mandat d'arrêt au moment du délibéré. Une absence

qui n'est pas passée inaperçue lors des débats. « Son absence est désagréable, car les montants de l'escroquerie sont farmineux », avait souligné la procureure de la République, Honorine Pourcelot, devant le tribunal. L'enquête a permis d'identifier 357 transports sanitaires fictifs enregistrés entre avril et octobre 2022. Selon les premières estimations, le préjudice financier pourrait dépasser le million d'euros, au détriment des caisses primaires d'assurance maladie de l'Aveyron et du Tarn, ainsi que de la Mutuelle sociale agricole. Des montants jugés excep-

tionnels pour une structure de cette taille. La fraude a été révélée à la suite d'un signalement interne. Mandaté après des dénonciations de salariés concernant des irrégularités contractuelles, un inspecteur du travail a mis au jour des anomalies flagrantes dans les déclarations de transport, dont un trajet supposé de plus de 150 kilomètres réalisé en cinq minutes. Les vérifications ont également montré que certains chauffeurs étaient officiellement en repos ou en congé paternité au moment des courses facturées, confirmant l'ampleur du système frauduleux.

Monténégro

Un Allemand éjecté d'un télésiège fait une chute mortelle de 70 m

Un drame s'est produit ce samedi dans la station de ski de Savin Kuk, dans le massif du Durmitor, au Monténégro. Un Allemand de 34 ans est décédé après un grave accident de télésiège, rapporte l'agence de presse locale Pobjeda. Son épouse de 30 ans a été grièvement blessée.

Les faits se sont produits vers 13 heures. Selon les premiers éléments, une nacelle aurait dérapé lors de la montée avant de percuter celle qui la précédait. Sous la violence du choc, le trentenaire a perdu l'équilibre et a été éjecté hors de la nacelle, faisant une chute fatale d'environ 70 m. Son épouse, présente dans la même nacelle, est restée coincée après la collision. Elle a été gravement blessée, souffrant notamment d'une fracture ouver-

te du fémur et d'un traumatisme crânien. Elle a été prise en charge en urgence et transportée à l'hôpital pour y subir une intervention chirurgicale. À la suite de l'accident, la justice a ordonné l'arrêt immédiat de la remontée mécanique pour les besoins de l'enquête. Problème : trois autres personnes se trouvaient dans des nacelles et se sont retrou-

vées bloquées à une altitude élevée et sur un terrain difficilement accessible. Les équipes de secours ont pu leur porter assistance au cours d'une intervention particulièrement éprouvante, notamment à cause de conditions météorologiques défavorables. Les investigations se poursuivent afin de déterminer précisément les causes de l'accident.

Un véritable miracle

Un employé survit à l'effondrement de 80 tonnes de produits congelés

Le 18 décembre, dans un entrepôt frigorifique de São Paulo, au Brésil, des rayonnages chargés de produits congelés se sont effondrés pendant qu'un employé conduisait un chariot élévateur.

Environ 80 tonnes de marchandises sont tombées, le piégeant sous les décombres. Les pompiers ont mené une opération de sauvetage délicate pour le dégager et l'évacuer vers l'hôpital.

SOCIÉTÉ | 13

Pays-Bas

Une voiture fonce sur des personnes lors d'un défilé et fait neuf blessés

La police de Gueldre a signalé un grave incident survenu ce lundi soir à Nunspeet, dans le centre des Pays-Bas. Les circonstances exactes restent à déterminer. Selon la police, neuf personnes ont été blessées, dont trois grièvement.

Des secouristes prennent en charge les blessés. Plusieurs ambulances, camions de pompiers et véhicules de police sont sur place. Trois hélicoptères de secours ont atterri.

La police indique qu'il n'y a apparemment aucun élément laissant penser à un acte criminel, mais l'enquête se poursuit, précise la télévision publique néerlandaise.

Japon

Pour protéger son mari, elle cache le cadavre de sa fille dans un congélateur pendant 20 ans

Au Japon, une femme de 76 ans a été condamnée jeudi à un an de prison avec sursis pour avoir commis « un crime odieux », comme l'a qualifié le tribunal. Pendant près de vingt ans, elle a conservé le cadavre de sa fille dans un placard puis dans un congélateur, rapporte The Independent. Elle voulait protéger son mari, décédé en septembre. C'est en effet son époux qui a tué leur fille en 2005 alors qu'elle était âgée de 29 ans. Selon les médias, l'homme avait à l'époque l'intention de se dénoncer mais son épouse l'en a dissuadé. Elle a caché le cadavre dans un placard puis l'a rapidement déplacé dans un congélateur à cause de l'odeur insoutenable qui avait envahi la maison.

La septuagénaire a tout avoué à la police en septembre. Elle a signalé aux agents qu'elle avait conservé un corps dans son congélateur et « qu'il s'agissait de sa fille » née en 1975. Chez elle, les enquêteurs ont retrouvé le cadavre recroquevillé d'une femme, vêtue d'un tee-shirt et de sous-vêtements dans le congélateur. « Le corps était en état de décomposition avancée », avait indiqué la police.

La femme avait été arrêtée pour suspicion d'abandon de corps, puis placée en garde à vue et inculpée de dissimulation de cadavre. D'après les médias locaux, le tribunal a pris en compte son témoignage avant de rendre son verdict. La Japonaise avait affirmé que sa fille luttait contre une addiction à des stupéfiants et qu'elle avait été « physiquement violente envers ses parents ».

Mumbai

Un léopard sème la panique dans un complexe résidentiel

Un événement aussi rare qu'inquiétant a secoué un complexe résidentiel de Mumbai, en Inde. Un léopard a été aperçu en pleine zone urbaine, se déplaçant entre les immeubles et bondissant sur les toits, provoquant une vive panique parmi les habitants.

Alertés par la présence de l'animal, les résidents se sont précipités à l'intérieur de leurs appartements, fermant portes et fenêtres, tandis que des scènes de confusion se déroulaient dans les cours et les parkings du complexe. Des vidéos circulant sur les réseaux sociaux montrent le félin se faufilant avec agilité entre les bâtiments, illustrant le caractère spectaculaire et inquiétant de la situation.

Les autorités forestières ont rapidement été dépêchées sur place. Une opération d'envergure a été mise en place afin de sécuriser la zone, éviter tout contact entre l'animal et la population, et tenter de localiser puis de maîtriser le léopard. Les forces de l'ordre ont également restreint les déplacements dans le secteur pendant l'intervention.

Si ces incursions peuvent sembler exceptionnelles, elles ne sont pas totalement inédites dans la métropole indienne. Mumbai est en effet située à proximité du parc national de Sanjay Gandhi, vaste espace naturel abritant une importante population de léopards. La pression de l'urbanisation, la réduction de l'habitat naturel et la recherche de nourriture conduisent parfois ces félins à s'aventurer dans des zones densément peuplées.

Aucune blessure n'a été signalée dans l'immédiat, mais l'incident relance le débat sur la cohabitation de plus en plus délicate entre la faune sauvage et les grandes villes indiennes, où la frontière entre espaces urbains et naturels devient de plus en plus floue.



2

10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Au coeur des Restos du coeur
14h00 Météo
14h05 Hôtel Transylvanie 3 : des vacances monstrueuses
15h35 Maman, j'ai raté l'avion
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Grand Loto de Noël
20h50 Petits plats en équilibre
21h10 Les 12 coups de Noël
22h25 Les 12 coups de Noël
23h35 Les 12 coups
00h10 New York Unité Spéciale
01h00 Tirage de l'EuroMillions
01h05 New York Unité Spéciale
01h55 New York Unité Spéciale



3

11h03 Les cadeaux
12h24 La boîte à questions
12h28 Canal Sports Quiz
13h04 Le monde magique de Jérôme Commandeur
13h31 En fanfare
15h11 Le Secret de Khéops
16h46 Jamais sans mon psy
18h15 Têtâtête(s)
18h29 Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan
19h00 Le Club
19h36 Canal Sports Quiz
20h14 Viendez au Groland
20h36 Le monde magique de Jérôme Commandeur
21h07 Les boules de Noël
22h36 Noël mortel à Groland
23h56 L'art d'être heureux
00h00 La Haine : jusqu'ici rien n'a changé
01h50 Validé
02h28 Validé
03h00 Validé
03h33 Validé



09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Tout le monde chante : les stars fêtent Noël
22h10 Tout le monde chante : les stars fêtent Noël
23h10 Notre-Dame de Paris - les grandes retrouvailles 25 ans après
00h00 Les incroyables talents sont éternels
00h40 Les incroyables talents sont éternels
01h20 Les incroyables talents sont éternels

11h55 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h50 Mon père et moi
15h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h14 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h02 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h05 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h50 Journal Météo Climat
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 N'oubliez pas les enfants
02h00 Bigflo et Oli, le concert événement
03h50 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

12h05 Outremer.l'info
12h20 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h50 3h10 pour Yuma
16h25 Candice Renoir
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Hors la ville
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Poulets grillés
22h40 Poulets grillés
00h45 Le pitch cinéma
00h50 Le voyageur

09h25 Les métamorphoses du continent blanc
10h50 Le trésor de l'île de Terre-Neuve
11h35 Merveilles nordiques
12h30 La route de la Soie et autres merveilles
13h00 Voyage gourmand
13h35 La souffleuse de verre
15h05 Sabrina
17h05 Invitation au voyage
17h50 Invitation au voyage
18h40 "Grande messe en ut mineur" de Mozart : Festival de Salzbourg 2025
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h52 La minute vieille belge
20h55 Le grand cirque des marées
22h30 La panthère des neiges
00h15 Naître à Bethléem : La maternité de l'espoir
01h40 Luciano Pavarotti live in Central Park
02h50 Le Groenland : exploration en terre sauvage

TÉLÉVISION

15



21h10

LES 12 COUPS DE NOËL



Pour ce réveillon d'exception, Jean-Luc Reichmann présente une soirée placée sous le signe de la fête, de l'humour, de la féerie, de la magie de Noël, et de nombreuses surprises. Pour l'occasion, Marine, Mimie Mathy, Kendji Girac et Adil Rami forment des binômes avec les "maîtres de midi" les plus emblématiques pour soutenir les Restos du coeur. A la clé : jusqu'à 100 000 repas offerts à l'association. Aux côtés de ces prestigieux invités se retrouvent les trois plus grands maîtres de midi de l'histoire : l'incontournable Emilien, plus grand champion de l'émission, le brillant Bruno, alias "Fifou Dingo", l'exceptionnel Eric Le Breton....

3

21h10

POULETS GRILLÉS



Sofia Popova, femme de chambre de l'hôtel familial Leroy, est retrouvée sans vie dans l'établissement. La brigade Capestan s'empare de l'affaire, déterminée à prouver ses compétences malgré les réticences de sa hiérarchie qui privilégie la thèse de l'accident. La découverte d'une seconde victime vient confirmer l'hypothèse criminelle, mais la situation se complique : leur collègue Eva devient la principale suspecte.

Acteur: Barbara Cabrita (Anne Capestan), Hubert Delattre (Lebreton), Marie-Armelle Deguy (Eva Rosière), Marie Petiot ("La Poisse" Torrez), Mohamed Belhadjine (Max),

Réalisateur: July Hygreck



21h24

LES BOULES DE NOËL



Nathalie (Valérie Bonneton) et Antonin (Kad Merad) forment un couple uni, mais rongé par une angoisse tenace : depuis des années, leur famille semble frappée par une mystérieuse malédiction de Noël. Tout a basculé le soir où les parents d'Antonin ont trouvé la mort dans un tragique accident de voiture, au retour d'un réveillon. Depuis, les catastrophes s'enchaînent, inexplicables et récurrentes : intoxications alimentaires lors des repas festifs, accidents domestiques en série, disputes familiales qui dégénèrent...

Acteur: Valérie Bonneton (Nathalie), Kad Merad (Antonin), Noémie Lvovsky (Nicole), Louise Massin (Sandrine), Estéban (Jean-Paul).



ORAN

16 | 09

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h09
17h54
71%
14 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

14-05
11-03
16-07
18-06
16-10
14-07

Manifestation à Rabat (Maroc)

Les marocains exigent la fin de la normalisation avec Israël



Une manifestation a eu lieu lundi à Rabat, la capitale marocaine, pour exiger la fin de la normalisation des relations avec Israël et exprimer la solidarité avec le peuple palestinien, victime d'un génocide dans la bande de Gaza. Cette manifestation faisait suite à un appel lancé par le Front marocain de soutien à la Palestine (FMSP), une organisation non gouvernementale, et coïncidait avec le cinquième anniversaire de la signature par le Maroc de l'accord de normalisation avec Israël en décembre 2020, selon l'agence Anadolu. Les manifestants se sont rassemblés devant le Parlement sous le slogan: «La lutte continue jusqu'à ce que la normalisation soit vaincue et que la Palestine soit libérée». Les participants ont scandé des slogans soutenant la cause palestinienne et la résistance, et rejetant la normalisation, notamment: «Le peuple veut la fin de la normalisation». Les manifestants ont réaffirmé leur soutien indéfectible à la cause palestinienne, brandissant des banderoles proclamant «Halte au génocide et à la famine», «Liberté pour la Palestine» et «Halte à toute forme de normalisation».

Missiles iraniens

Le programme vise à défendre la souveraineté de l'Iran

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Ismail Baghaei, a affirmé lundi que le programme de missiles iranien avait été développé pour défendre la souveraineté de l'Iran, et non à des fins de négociation. Lors d'une conférence de presse, selon l'agence de presse iranienne Tasnim, M. Baghaei a déclaré: «Le programme de missiles iranien a été développé exclusivement pour défendre la souveraineté de l'Iran, et non à des fins de négociation. Par conséquent, les capacités de défense de l'Iran ne sont absolument pas négociables». Il a ajouté: «Comment peut-on considérer le programme de défense iranien comme une menace, alors que la livraison d'armes à l'entité sioniste, responsable de massacres, est jugée normale ? C'est un exemple flagrant de dépravation dont les États-Unis et les soutiens de cette entité doivent assumer la responsabilité». Il a affirmé que le climat médiatique actuel représente une guerre psychologique et médiatique orchestrée par l'ennemi sioniste et les États-Unis. Il a souligné que l'Iran reste concentré sur ses objectifs et que ses forces sont capables de défendre le pays, tandis que les forces armées et le peuple iranien continueront sans relâche à remplir leurs devoirs.

ONU

L'Algérie consolide l'unité africaine au sein du Conseil de sécurité

Durant son mandat de deux ans en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Algérie a œuvré avec loyauté et dévouement pour faire du groupe A3+ une voix unique et efficace à même de défendre les intérêts de l'Afrique au sein de l'instance onusienne, corriger les déséquilibres persistants et renforcer la place du continent dans les grandes négociations multilatérales. En sa qualité de coordinateur du groupe A3+ au Conseil de sécurité, l'Algérie a constamment affirmé sa volonté de consolider l'action africaine commune. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en application des instructions claires du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir la paix et la sécurité en Afrique. L'engagement de l'Algérie au service de l'Afrique a été réaffirmé à l'occasion d'une réunion consultative organisée, début décembre à Alger, à l'initiative de l'Algérie, entre les membres du groupe A3+ (Algérie, Sierra Leone, Somalie et Guyana) et les nouveaux membres élus du Conseil de sécurité pour le mandat débutant en janvier 2026. Cette rencontre, tenue en marge du 12e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran), a permis des échanges constructifs, un partage d'expériences et une réflexion commune sur les moyens de renforcer la coopération entre les membres élus du Conseil. Elle visait également à assurer la continuité du rôle du groupe A3+ comme mécanisme central de coordination africaine au sein du Conseil de sécurité. Tout au long de son mandat, l'Algérie a activement mobilisé le groupe A3+ autour des principales crises africaines inscrites à l'ordre du jour du Conseil, en s'appuyant sur le principe fondamental des « solutions africaines aux problèmes africains ». Concernant la Libye, l'Algérie a réaffirmé de manière constante son attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale du pays, appelant au respect strict de l'embargo sur les armes, à la responsabilisation de ceux qui le violent et au retrait total et sans conditions de toutes les forces étrangères, mercenaires et combattants étrangers. Elle a également soutenu un processus politique inclusif, conduit par les Libyens eux-mêmes sous l'égide des Nations unies, en vue d'une solution durable. S'agissant du Soudan, l'Algérie, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a souligné que le dialogue et la négociation demeurent les seuls moyens susceptibles de mettre fin au conflit armé. À cet égard, le groupe A3+ a, maintes fois, réitéré son attachement à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan, appelant à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel, à la retenue des parties et



au rejet de toute ingérence étrangère. Concernant le conflit au Soudan du Sud, le groupe A3+ a appelé au renforcement de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur les plans financier et technique et exhorté la communauté internationale à s'engager davantage pour mettre fin au conflit qui ravage le pays. En République centrafricaine, il a affirmé son engagement à soutenir la paix, la stabilité et le rétablissement complet de l'autorité de l'État dans le pays, exprimant sa disponibilité à appuyer le gouvernement et le peuple centrafricains dans leur démarche visant à assurer la pérennité de la paix. Lors d'une session du Conseil de sécurité présidée par l'Algérie, dans le cadre de sa présidence tournante du Conseil en janvier 2025, les A3+ ont appelé à une solution politique au conflit en République démocratique du Congo (RDC) dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays et souligné que la protection de millions de civils congolais représente «une priorité centrale» pour le Groupe.

Ghaza

Une école bombardée dans l'indifférence

Il y a plus de deux ans, les bombardements israéliens d'écoles, d'hôpitaux ou d'abris suscitaient encore des condamnations internationales. Aujourd'hui, malgré un «cessez-le-feu» démarré le 10 octobre dernier, les crimes de guerre continuent dans l'indifférence générale. Le 19 décembre, un char de l'armée israélienne a tiré des obus sur une école transformée en abri pour les Ghazaouis dont les maisons ont été détruites. Ce tir a eu lieu dans le quartier d'Al Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza, lors d'un mariage. Les soldats coloniaux ont ainsi assassiné six palestiniens et en ont blessé cinq autres. Parmi les victimes, un bébé de quatre mois, une adolescente de 14 ans ainsi que deux femmes, selon le directeur de l'hôpital al-Shifa. Lors des funérailles, qui ont eu lieu le 20 décembre, un membre de la famille décimée déclarait : «Ce n'est pas une trêve, c'est un bain de sang,

nous voulons que ça s'arrête». En effet, il n'y a jamais eu de réel «cessez-le-feu» à Ghaza. Les crimes contre la population palestinienne ont toujours lieu quotidiennement. En 80 jours de soi-disant trêve, qui auraient dû officiellement garantir un arrêt des combats et l'entrée d'aide humanitaire, Israël a tué au moins 401 palestiniens. Parmi les atrocités commises pendant ce «cessez-le-feu», l'assassinat d'une fillette de 3 ans, Ahed al-Bayouk, qui a été abattue dans la zone côtière de Mawasi, au sud de Ghaza le 8 décembre. Pour justifier les tirs, l'armée israélienne l'avait accusée de s'être approchée de la «ligne jaune», qui démarque une zone dans laquelle l'armée israélienne devait se retirer après le 10 octobre dernier. Non seulement Israël tire à vue depuis cette position et bloque la libre circulation d'aide humanitaire, mais le chef d'état-major de l'armée coloniale a annoncé

que cette «ligne jaune» allait devenir la «nouvelle frontière» avec Israël. Une violation flagrante de l'accord, qui prévoyait que cette ligne devait être temporaire. Si cette limite se transformait en frontière, le territoire de Ghaza, déjà dévasté, perdrait environ 53% de sa surface. Les conditions de survie épouvantables dans lesquelles sont maintenus les survivants palestiniens provoquent d'autres drames par ricochet. La semaine dernière, il a beaucoup plu sur Ghaza, provoquant des inondations, car les infrastructures et systèmes d'évacuation sont détruits. Des centaines de milliers de personnes sont entassées dans des tentes de toile, fragiles et exposées au vent. La tempête survenue le 15 décembre a déplacé, inondé ou emporté plus de 27.000 tentes. Les vêtements et outils essentiels de nombreuses familles ont disparu. Des enfants marchaient pieds nus dans la boue.